N° 217 (6 pages) — 187me année — Un numéro: 10 centimes — Jeudi 17 Septembre 1925

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.
Demander le tarif complet

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de PESEUX

Impôt communal 1925

Les contribuables internes et externes à l'impôt communal, qui ont été mis en possession de leur mandat pour 1925 sont informés que le délai de paiement expire le 30 septembre 1925 au soir et que la surtaxe légale leur sera appliquée dès le 1er octobre au matin. Dès cette date le paiement ne pourra s'effectuer qu'à la Caisse communale.

Peseux, le 15 septembre 1925.

Direction des Finances.

A VENDRE

Pour cause de départ, à vendre différents

articles de ménage

à bas prix. S'adresser Faubourg du Château 15, première porte à droite, rez-de-chaussée.

Raisin du Tessin

Raisin de table, 10 kg. 5 fr. 20 contre remboursement. Raisin pour faire du vin, aux meilleurs prix du jour. — G. WALTER, Frutta, Locarno. JH 56933 O

OCCASION

A vendre pour cause de départ: trois lits avec sommiers et matelas, en bon état, deux tables de nuit, un réchaud à gaz, deux tabourets, une luge Davos, ainsi que différents objets, dont on supprime le détail. Prière de s'adresser le soir, entre 7 et 9 heures, Grand'Rue No 10, 2me.

BATEAU

cinq places, deux paires de rames, bon état, prix modéré. — S'adresser par écrit sous chiffres P. R. 987 au bureau de la Feuille d'Avis.

Sans intermédiaire

A vendre une zither-archet, un lutrin double en noyer, un fourneau Prébandier, un pardessus neuf et un habit neuf; prix réduits. St-Maurice 2, 1er.

Crèmerie du Chalet
Jules Lesegretain fils
Rue du Seyon
Poulets de Bresse
Journellement
Petits-Suisses
Tél. 16.04

A vendre un

petit potager

neuchâtelois No 11, à l'état de neuf. — S'adresser Château 15, rez-de-chaussée, Peseux.

A vendre bon marché un sac de touriste, un hamac, deux bouillottes, six médailles et monnaies, un volume Neuchâtel Jubilé 1848-1898, rideaux et draperie. Faubourg de l'Hôpital 12, 3me étage.

A VENDRE

deux commodes, canapé, tables, buffets, machine à coudre, un berceau. S'adresser magasin rue des Moulins 15 (ancien magasin Pétremand), E. Linder-Rognon.

A vendre d'occasion: une boîte
deux vitesses et embrayage
pour moto, 45 fr., un
carburateur Zénith
pour moto ou auto, jusqu'à 1100 cm³, 30 francs.
Demander l'adresse du No 107 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une révélation...
La
Crème Fascinata Daewers
dont le parfum suave et délicat possède au plus haut degré la vertu d'embellir le teint et d'adoucir la peau, est en vente dès ce jour à
1 fr. 50 le tube
à la
Droguerie Paul Schneitter
EPANCHEURS 8
Timbres escompte S. E. J. N.

IMMEUBLES

VENTE D'IMMEUBLES

L'Hoirie de M. Constant-James Roulet offre en vente, de gré à gré, les immeubles suivants:

CADASTRE D'HAUTERIVE

Art. 511 pl. fo 9 No 33, Les Dazelets, vigne 1292 m².
Art. 512 pl. fo 9 No 34, Les Dazelets, vigne 1332 m².
Art. 251 pl. fo 14 No 13, Les Combes, vigne 260 m².
Art. 31 pl. fo 14 No 14, Les Combes, vigne 1292 m².
Art. 388 pl. fo 14 No 15, Les Combes, vigne 1075 m².

CADASTRE DE SAINT-BLAISE

Art. 19 pl. fo 15 No 3, Es Tomées, vigne 420 m².
Art. 20 pl. fo 15 No 4, Es Tomées, vigne 381 m².

Les trois vignes des Combes forment un seul mas et constituent de beaux terrains à bâtir à proximité du tramway. Les vignes sont vendues récolte pendante.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

A VENDRE

Situation A remettre

bon commerce d'ouvrages de dames et matériel de fabrication. Clientèle de gros en Suisse. Gros bénéfices assurés pour quelqu'un d'actif. Petit capital nécessaire. Conviendrait particulièrement à voyageur bien introduit. Ecrire sous P 2613 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2613 N

Laiterie V. BUTTET
3, Temple-Neuf, 3
Fromages de l'Emmenthal et du Jura
pour fondue, première qualité
Beurre centrifuge du jour
Crème fraîche chaque jour

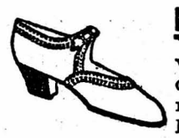

Nos souliers fantaisie

vernis, fantaisie,	36/42,	17.50
daim, gris et brun,	36/42,	19.80
richelieu, noir,	36/42,	19.80 14.80
brides, noir,	36/42,	12.75

Grande Cordonnerie J. KURTH
Rue du Seyon - NEUCHATEL - Place du Marché

Papeterie Centrale
A. BESSON — Grand'rue 4

Fournitures pour écoles

Cartes de visite dep. fr. 2.— le cent

MAROQUINERIE ARTISTIQUE
faite à la main
5 % timbres escompte
ABAT-JOUR
tous genres, sur commande
Lanfranchi & Cie
VUARNOZ & Cie, succ.
Seyon 5, Neuchâtel

Pharmacie - Droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 — NEUCHATEL
SIROPS
tous aromes
fr. 2.- le litre
(sans verre)

A vendre une
grande cuve
en bois, en très bon état, contenance 1800 litres environ. — Prix 50 fr. S'adresser Avenue Fornachon 8, Peseux.

Vingt porcs
de différentes grosseurs, ainsi que 4000 kg. de foin, à vendre. S'adresser à G. Mollet, La Coudre.

A VENDRE
faute d'emploi: potager à bois en acier, une couleuse zinc. — S'adresser rue Saint-Maurice 11, 4me, à gauche c.o.

On cherche à remettre un petit
commerce d'épicerie
dans une localité du Vignoble. S'adresser par écrit sous P. V. 991 au bureau de la Feuille d'Avis.

Les meilleurs articles au plus bas prix
Casam-Sport
Rue St-Maurice
NEUCHATEL

Grands magasins
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Offre avantageuse

Satinette pour tabliers, beaux dessins, choix de coloris très riche, larg. 75 cm., le m. 2.75 2.45 1.95 — **1.75**

Mousseline de laine dessins courants, à carreaux, grands ou petits ramages, larg. 80 cm., le m. 4.90 3.90 2.95 — **1.95**

LAITERIE-CRÈMERIE STEFFEN
Rue St-Maurice
Vient d'arriver!
Choucroûte
Wienerli
Frankfort
Côtelettes, palettes
et filet fumés
Lard maigre
Marchandise extra et fraîche.

Pour travaux
Raphia blanc et teint
20 couleurs différentes
Voir la vitrine
Expédition au dehors.
Ph. Wasserfallen.

MIVA
Tabac à fumer
mi-fort,
plain de goût
et bon marché.
50 gr. 35 cts.
Demandez le à votre fournisseur.
Wiedmer fils S.A.
Manufacture de Tabacs
Wasen i.E.

A VENDRE

deux chiennes de cinq mois, Setter anglais, issus de parents primés. — Ern. Röthlisberger, Thielle (Neuchâtel).

A vendre superbes
buffets de service
et une
chambre à coucher
noyer, M. Betteo, Croix du Marché 3.

A vendre
matériel de cave
cuves, chêne et sapin de 40, 35 et 15 gerles, cuveaux de pressoir sapin et chêne, vases ronds et ovales de diverses grandeurs, seilles, brande, entonnoirs, etc. S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

Le roi des cirages

Le roi des cirages

Pour cause de cessation de commerce, à remettre tout de suite magasin de
primeurs-épicerie
dans localité du Vignoble. Nécessaire: environ 2000 fr. S'adresser par écrit sous chiffres A. Z. 112 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre de belles
écorces sèches
aux prix de 9 à 10 fr. le stère, rendu à domicile. S'adresser à Adrien Veillard, bûcheron, Enges sur Saint-Blaise.

Demandes à acheter

On achèterait
MOBILIER DE SALON
même s'il est à recouvrir. — Faire offres écrites sous L. O. 101 au bureau de la Feuille d'Avis.

AUTO
10 HP, quatre-cinq places, en bon état, est demandée à acheter. — Offres écrites sous chiffres A. N. 111 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Jeune vigneron cherche à reprendre, après vendange, 40 à 60
ouvriers de vigne
Adresser offres écrites sous C. F. 948 au bureau de la Feuille d'Avis.

Personnes de confiance demandent
blanchissage et repassage
à la maison. Rue de Flandres 7, 2me étage.

Une personne demande des
raccommodages
de lingerie et transformations d'habits, à la maison ou en journée. S'adresser à Mlle Emma Fontana, Immobilières 8.

Qui prendrait en
PENSION
dame d'un certain âge, réclamant quelques soins. Faire offres écrites sous chiffres C. R. 980 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pension soignée
et jolies chambres pour jeunes filles aux études et demoiselles de bureau, chez Mme Monod, Beaux-Arts 5.

Bonne pension bourgeoise
Prix modéré. Hôtel de la Croix-Bleue, Croix du Marché. c.o.

Pension pour jeunes gens
aux études. — Halles 11, 3me.

Chambre et pension
soignée. Pourtalès 13, 1er

Chambres et pension
Pension Weber, Vieux-Châtel 11.

Pension-famille
pour jeunes gens aux études. Belle et tranquille situation — Très bonne cuisine. Crêt Taconnet 40, 2me.

Séjour de montagne
Jeune institutrice prendrait garçon de 10 à 12 ans, délicat, ayant besoin de passer l'hiver à la montagne. Vie saine, sport, étude. S'adresser sous chiffres M. M. 986 au bureau de la Feuille d'Avis.

Leçons d'anglais
Pour renseignements, s'adresser à Miss Rickwood, Place Piaget 7.

FROHSINN

Chœur de Dames

Première répétition VENDREDI 18 SEPTEMBRE, à 20 h. 15 précises au COLLÈGE DES TERREAUX (Annexe, salle de chant).

Les inscriptions sont encore reçues par les membres du comité.

BATEAUX A VAPEUR

Jeudi 17 septembre
si le temps est favorable
Promenade à l'Ile de St-Pierre

13 h. 45	Neuchâtel	18 h. 50
14 h. 05	St-Blaise	18 h. 25
14 h. 50	Landeron	17 h. 40
15 h. 05	Neuveville	17 h. 25
15 h. 20	Gléresse	17 h. 10
15 h. 35	Ile St-Pierre	17 h. —

PRIX DES PLACES (aller et retour)

	I	II
de Neuchâtel et Saint-Blaise	Fr. 3.—	2.—
du Landeron	» 1.50	1.—

Société de navigation.

Toute ménagère
qui a fait l'essai
du savon Sunlight ne
jure que par lui, car, sans peine,
il donne au linge une blancheur
éclatante et une odeur exquise.
Cube 65 cts. Double-morceau 55 cts.

S. 51.

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS
SECTION DE NEUCHATEL
5, Rue Pourtalès, 5

informe les intéressés que

les cours d'hiver

s'ouvriront le 28 septembre prochain
Délai d'inscription : 19 septembre

Comptabilité, Arithmétique, Géographie commerciale, Législation, Français, Allemand, Anglais, Italien, Sténographie, Dactylographie

Cours de récapitulation pour la préparation aux Examens d'apprentis

Les cours sont gratuits pour les Sociétaires

Les demoiselles sont admises au même titre que les Sociétaires masculins et jouissent de tous les avantages accordés à ceux-ci.

NOMBREUX AVANTAGES : 109 sections avec 25.000 membres actifs - Caisse maladie - Caisse de secours en cas de chômage - Caisse d'assurance-vieillesse - Bureaux de placement (15 succursales en Suisse et à l'Etranger) **- Examens de comptables - Examens de sténo-dactylographes commerciaux - Journal suisse des Commerçants** (26.000 ex.) **- Bibliothèque - Journaux - Clubs de gymnastique, courses - Orchestre, etc.**

Prière d'envoyer tout de suite les demandes d'admission au Comité de la Société suisse des Commerçants. Pour tous renseignements s'adresser durant les heures de bureau au président, Av. du 1er Mars 6, 1er étage (téléphone 13.45) ou chaque soir, au local de la section: **rue Pourtalès N° 5, 1er étage, de 8 h. ¼ à 9 h. ¼**

Ed. CALAME, architecte
Régie d'immeubles
2, rue Purry
ABSENT
Jusqu'au 22 septembre

Le Garage Ed. VON ARX à Peseux
met à disposition
AUTO-CAR
confortable, 20 places
Recommandable aux Sociétés, Noces, Pensionnats

Maman,

AUJOURD'HUI et SAMEDI il y a distribution de

BEAUX BALLONS

pour chaque achat
à partir de Fr. 3.-

Aux Armourins S.A. Neuchâtel

LOGEMENTS

Pour cas imprévu, à remettre dans villa à l'ouest de la ville, un appartement confortable de cinq chambres et dépendances. Salle de bains, chauffage central, jardin, etc. Etude Petitpierre & Hotz.

Joli logement

de quatre chambres, cuisine et dépendances, entièrement remis à neuf, en plein soleil. 1100 fr. Oratoire 3, 2me.

Valangin

A louer pour le 1er octobre ou époque à convenir petite maison (indépendante), de cinq chambres et dépendances, remise ou garage, eau et électricité. Jardin et verger. S'adresser à M. W Martin, à Valangin.

A remettre pour le 24 septembre, aux Fahys,

logement de 3 chambres

et dépendances, au soleil.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE B. de Chambrier, Place Purry 1. Neuchâtel

A louer, pour 24 septembre, Moulins 2a, 2 chambres et cuisine. Etude Brauen, notaire

ECLUSE. — A louer logement de cinq chambres et dépendances. Prix 55 fr., et logement de trois chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

Valangin

Petit logement de deux chambres et cuisine, au Bas de Bussy. S'adresser à la scierie. c.o.

Pour cas imprévu, à louer chez Charles Devaud, à Boudry,

jolis logements

de deux et trois chambres et dépendances, pour fin de septembre ou époque à convenir.

Pour le 24 septembre,

appartement

de trois pièces. Gibraltar 8, 2me, à gauche c.o.

Tertre. — A remettre appartements de deux et trois chambres et dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

Mail. — A remettre un appartement de deux chambres et dépendances avec jardin. — Etude Petitpierre & Hotz.

Etude BRAUEN, notaire
Hôpital 7

Logements à louer :
4-5 chambres, rue Pourtalès.
3 chambres, Quai Suchard, Neubourg, Seyon, Tertre.
1-2 chambres, Fahys, Moulins, Château, Hôpital, Fleury.
Belles caves garde-meubles, locaux industriels.

CHAMBRES

Jolie chambre près Place Purry, vue sur le lac. S'adresser mag. de cigares, Gd'Rue 1. c.o.

Belle chambre pour monsieur sérieux. Pourtalès 10, 2me, à dr.

Belle grande chambre, au soleil. Beaux-Arts 17. 2me, à gche.

Jolie chambre

au midi, avec vue sur le lac. — S'adresser le matin jusqu'à midi et le soir depuis 5 heures, rue St-Honoré 3, 3me, à gauche.

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, soleil. Coq d'Inde 24, 3me, face.

Chambre au soleil. — Seyon No 5a, 3me.

Jolies chambres

au soleil, avec chauffage central. Fbg de l'Hôpital 64. c.o.

JOLIE CHAMBRE pour personne sérieuse, chauffage central. — J. Künzi, Faubourg de l'Hôpital 34.

Chambre confortable, soleil. Evole 33, 1er, à gauche. c.o.

JOLIE CHAMBRE belle vue, avec ou sans pension. Côte 83, 2me.

A louer pour monsieur, chambre meublée. Treille 6, 3me c.o.

Belle chambre au soleil, balcon et vue. Sablons 14, 2me, à g.

Chambre meublée pour monsieur. Grand'Rue 1a, 2me.

BELLE CHAMBRE
S'adresser Evole 8, 3me.

Chambre meublée pour ouvrier. Seyon 38, 5me, à droite. c.o.

Chambre confortable

Vue. Jardin. 35 fr. par mois, chauffage compris. Mme Dubois, Evole 2. c.o.

Jolie chambre meublée pour personne tranquille. Serre 2, 2me

Belle chambre meublée au soleil. Pourtalès 3, 1er.

Belle chambre, au soleil, près des écoles. Fbg du Lac 21, 3me.

Belle grande chambre. — 1er Mars 24, 3me, à droite. c.o.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE Sablons 16, 2me.

Deux belles grandes chambres meublées, confortables, pour messieurs sérieux et tranquilles. Pourtalès 10, 2me, à gche. c.o.

Belle grande chambre meublée, à un ou deux lits, chauffable, disponible tout de suite ou époque à convenir. S'adresser 1er Mars 14, rez-de-chaussée, à gauche, le soir dès 7 heures. c.o.

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante, vue sur la rue du Seyon. Moulins 20, 2me.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE au soleil, belle vue. — Boine 5, 1er, à gauche.

A louer
belle grande chambre

meublée, à un ou deux lits, avec ou sans salon.
Demander l'adresse du No 998 au bureau de la Feuille d'Avis.

CHAMBRE MEUBLÉE Pourtalès 9, 4me. (S'adresser de 11 à 14 h. et dès 19 h.). c.o.

JOLIE CHAMBRE pour monsieur. Avenue du 1er Mars 10, 1er. c.o.

Chambre et pension

Coulon 2, rez-de-chaussée. c.o.

BELLE CHAMBRE meublée, chauffable, pour personne tranquille. Terreaux 4, 1er étage.

Jolie chambre. Orangerie 2, 3me étage.

Chambre

meublée est demandée comme pied à terre. Payement d'avance. — Faire offres avec prix sous chiffres F. C. 2316 Poste restante, La Chaux-de-Fonds.

LOCAT. DIVERSES

A remettre différents locaux situés près la gare, au Tertre et aux Parcs. Conviendraient pour magasins, ateliers, entrepôts, garages, etc. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer tout de suite, au Faubourg de l'Hôpital 9, un
local pour magasin

S'adresser Etude Jules Barrelet, avocat, rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel.

A louer pour cause de départ, dès le 1er octobre, route de la Côte,
beau garage

avec lumière électrique et eau. S'adresser Côte 10.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir
beau local

à l'usage de magasin. S'adresser F. Junier, notaire, Neuchâtel.

Demandes à louer

On cherche à louer pour le 1er octobre, au Val-de-Ruz ou à la montagne,
LOGEMENT
de deux chambres, cuisine et dépendances, ainsi que petite écurie. Ecrire sous chiffres V. R. 109 au bureau de la Feuille d'Avis

Ménage soigné, de deux personnes, cherche à louer
LOGEMENT

de trois ou quatre chambres. — Ecrire, en indiquant prix, sous chiffres Z. T. 110 au bureau de la Feuille d'Avis.

LOGEMENT

de quatre ou cinq pièces, avec si possible, chambre de bains, est CHERCHÉ pour tout de suite ou époque à convenir. Faire offres avec prix à l'Etude des notaires Petitpierre & Hotz.

On cherche
appartement meublé

environ cinq chambres. Ecrire Moore, Hôtel du Soleil, Neuchâtel.

Dames seules cherchent pour décembre,
LOGEMENT
de trois pièces, au soleil. Ville ou côté ouest. — Offres écrites sous chiffres D. S. 999 au bureau de la Feuille d'Avis

On cherche pour le 1er décembre, à Peseux ou environs,
LOGEMENT
de trois chambres, au soleil. — Offres écrites sous chiffres C. H. 982 au bureau de la Feuille d'Avis

Demande à louer

Pour le 24 juin 1926 ou date à convenir, une famille seule cherche à louer pour long bail, à Neuchâtel ou environs immédiats, une maison de dix à douze pièces avec dépendances et jardin. Faire offres sous chiffres C. E. 992 au bureau de la Feuille d'Avis

OFFRES

Personne d'expérience

d'un certain âge, sachant très bien cuire, active et de confiance, cherche à tenir de façon indépendante un petit ménage soigné ou simple. Sérieuses références. — Adresser offres sous chiffres A. Z. 108 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demoiselle

de toute honorabilité et expérimentée dans la tenue d'un ménage, cherche place chez personne seule. S'adresser par écrit sous chiffres C. M. 114 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour le 1er octobre, deux
jeunes filles

cherchent places à Neuchâtel, pour aider aux travaux du ménage, dans maisons où elles pourraient bien apprendre la langue française. Gages selon entente. Adresser offres à Mlle Gertrude Allemand, Magglingen près Bienne.

Jeune fille

de bonne volonté, cherche place dans très bonne famille ; éventuellement dans commerce ou pension, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. De préférence Neuchâtel ou environs. Adresser offres à M. Krieger, Gibraltarstrasse 28, Lucerne. JH 10261 Lz

On cherche pour tout de suite, pour
Jeune fille

active, place dans ménage soigné, pour aider à tous les travaux. S'adresser à Mme Moll-Bühlmann, modiste, rue Centrale 28, Interlaken.

PLACES

On cherche pour le 1er octobre, pour Paris, dans bon quartier, une jeune
bonne à tout faire

sachant coudre et repasser pour le ménage de deux dames et un bébé. Gages pour commencer 200 fr. français. — Offres sous chiffres T 6987 Y à Publicitas, Berne. JH 1563 B

VOLONTAIRE

est demandée pour tout de suite pour aider au ménage. Vie de famille. — Mme Despland, Sablons 14.

On cherche pour l'hiver,
jeune fille

sérieuse, ayant déjà été en service, pour dame seule, habitant près de Neuchâtel. Adresser les offres écrites sous chiffres Z. Z. 106 au bureau de la Feuille d'Avis.

Mme Carl Russ cherche une
FEMME DE CHAMBRE

d'au moins 30 ans, parlant français et munie de bons certificats. S'adresser Evole 43, le matin de 10 h. à midi, ou le soir de 7 à 8 heures.

On cherche
jeune fille

de bonne volonté pour aider aux travaux du ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. S'adresser à Famille Arm, boucherie, Gerzensee (Berne).

On cherche pour tout de suite
aide de ménage

19 ans ou plus, aimant les enfants, chez R. Simond, Hôpital des Cadolles. Neuchâtel.

On cherche une
FEMME DE CHAMBRE

bien recommandée et parlant le français. S'adresser le matin, à Mme. Edouard Bauer, rue du Môle 5.

Un petit ménage demande une
domestique

bien recommandée, sachant cuire et parlant le français. S'adresser à Mlle Petitpierre, Evole 2.

On cherche
bonne à tout faire

S'adresser Coq d'Inde 20, 2me.

CARTES DE VISITE
en tous genres
à l'imprimerie de ce journal

EMPLOIS DIVERS

Jeune homme sérieux, travaillant la grande et la petite pièce
cherche place

pour tout de suite dans bon commerce de tailleur où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres détaillées à D. Greising, Zurich 5, Klingenstrasse 36. JH 871 Z

On cherche pour tout de suite dans confiserie, en dehors de ville,
demoiselle de magasin

Place stable. Adresser offres et prétentions sous H. T. 105 au bureau de la Feuille d'Avis

Demoiselle
sténo-dactylographe

cherche emploi dans bureau pour une partie de la journée. Prétentions modestes. Demander l'adresse du No 104 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

ancienne élève de l'école de commerce, cherche place de débutante dans bureau de la ville. Adresser offres écrites sous chiffres A. V. 102 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour La Chaux-de-Fonds,
vacher

capable, connaissant les travaux de campagne et sachant traire. S'adresser avec références et conditions à Mme Courvoisier, Trois-Portes 23

VALET DE PIED
Pour Paris, dans famille distinguée, on cherche pour tout de suite grand jeune homme de 20 ans, Suisse français. Pour de plus amples renseignements, s'adresser par écrit sous chiffres Y. Z. 113 au bureau de la Feuille d'Avis

On cherche pour tout de suite
Jeune garçon

pour porter le lait et aider à la campagne. S'adresser chez Colin frères, Serroue s/Corcelles.

Jeune fille active et de toute confiance est demandée comme
infirmière

dans maison de santé pour maladies mentales. S'adresser avec certificats et références à la Direction de Préfargier (Neuchâtel). P 2572 N

Vendeuse

Magasin de la ville cherche pour tout de suite jeune fille habitant chez ses parents et présentant bien. Offres écrites sous G. P. 990 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune
sculpteur sur bois

cherche place pour se perfectionner. S'adresser à Paul Vögeli, sculpteur sur bois, Lachen, Schwyz.

Apprentissages

Apprenti orfèvre

est demandé pour tout de suite à l'atelier E. Röthlisberger, 6, Avenue de la gare.

On demande une
apprentie couturière

S'adresser Rocher 4, 1er. c.o.

Pour une jeune fille de 17 ans désirant apprendre la langue française, on cherche place
D'APPRENTIE
dans un commerce d'épicerie. — Accepterait éventuellement place d'aide dans petit ménage. — Ecrire sous chiffres V. P. 993 au bureau de la Feuille d'Avis.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Fondée en 1857 — Siège social : ZURICH — Mutualité absolue

La plus ancienne des sociétés suisses d'assurances sur la vie
Le plus gros chiffre de sommes assurées en cours en Suisse

Assurances en cours à fin 1924, 771 millions de francs suisses

Assurances mixtes, dotales, d'enfants, etc. — Rentes viagères

Prospectus et tous renseignements sont envoyés franco sur demande

Agent général pour le canton de Neuchâtel : **Alfred PERRENOUD, Evole 5, Neuchâtel**

S'assurer à une ancienne et forte société suisse, c'est se procurer le maximum d'avantages.

Emprunt 5 % de la Ville de Zurich de fr. 20,000,000.--
du 9 septembre 1925

destiné au remboursement anticipé de l'emprunt 8 % de 6,000,000 de dollars, contracté en Amérique en 1920 et dénoncé au 15 avril 1926 dans la mesure où ce dernier n'a pu être couvert au moyen des fonds disponibles.

Modalités de l'emprunt :

Titres au porteur de 500 et 1000 francs.

Coupons aux 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Remboursement : 1er octobre 1937, avec faculté pour la Ville de Zurich d'anticiper le remboursement au plus tôt pour le 1er octobre 1934, moyennant préavis de six mois.

Cotation aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève et Berne.

Souscription contre espèces au prix de 99 ½ %
du 17 au 24 septembre 1925.

Les souscriptions seront reçues sans frais auprès de toutes les banques, maisons de banque et caisses d'épargne suisses mentionnées sur le prospectus complet, auprès desquelles des prospectus détaillés et des bulletins de souscription peuvent être retirés.

Couture

On demande une apprentie chez Mme Kissling, Contour du Rocher 2.

AVIS DIVERS

Mlle Ada Guy

Reprise des leçons de chant
le 14 septembre
S'adresser : Faubourg de l'Hôpital 19
les lundi, jeudi, samedi

Cabinet dentaire M. Périer

technicien-dentiste
DE RETOUR

Mlle DORA BÉGUIN

a recommencé ses
leçons de piano
Rue Purry 8

ECOLE PRIVEE DE MUSIQUE

Faubourg de l'Hôpital 17
NEUCHATEL
Mlle H. PERREGAUX
Piano Harmonium et solfège

Ces cours et leçons peuvent se donner aussi à COLOMBIER, AUVERNIER et BOUDRY et les élèves peuvent passer leurs examens à Neuchâtel, suivant demande. P 2530 N

Monsieur et Madame Paul de MONTMOLLIN ont la joie d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leurs fils
Jean-Paul et Philippe
Cortaillod, 14 sept. 1925.

ON PRENDRAIT
quelques demoiselles pour le dîner. Piano à disposition. Ecluse 13, 1er, à droite.

Cercle National

Perception de la cotisation du 2me semestre 1925, ces jours-ci, au Cercle et à domicile. Le montant peut aussi être versé au compte de chèques postaux No IV 416.
Le Caissier.

Contrairement

aux bruits qui circulent en ville, M. G. GERSTER, informe sa fidèle clientèle et le public en général, qu'il continue à donner ses cours et leçons particulières de danse, gymnastique, callisthénie, escrime, etc. Institut, Evole 31 a.

Leçons de dessin et de peinture

Mlle H. DŒFF
Coq d'Inde 24, 2me

Dame âgée demande
au pair

une personne de confiance, pour lui faire son petit ménage et prendre soin d'elle. Adresser offres écrites sous chiffres B. W. 103 au bureau de la Feuille d'Avis.

Monteur de chauffage central cherche
entretien de chauffages

pour la saison.
Demander l'adresse du No 115 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour tout de suite
JEUNE FILLE

pour aider au ménage quelques heures par jour. S'adresser à Mme Schnapp, professeur, Saars No 15.

Monsieur et Madame Jean BATTISTOLO-SCACCHI, à Boudry et leurs familles, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues dans les jours si pénibles qu'ils viennent de traverser remercient sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont pris part à leur grand deuil.

AVIS MÉDICAL
Maladies des yeux
Dr ROULET
Faubourg du Crêt 16
ne recevra pas vendredi 18 septembre

Cinéma du Théâtre

A la demande générale, reprise de
Monsieur Beaucaire
avec Rudolph VALENTINO

Dès lundi 21 septembre à 20 h. 30 précises
Orchestre

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Les compagnons de Jéhu

PAR 15

ALEXANDRE DUMAS

— Savez-vous écrire ? demanda le président.

— Assez pour remplir les trois ou quatre mots qui manquent.

— Eh bien, écrivez : « Cent mille francs. »

Le Breton écrivit ; puis, tendant le papier au président :

— Voici le reçu, dit-il ; où est l'argent ?

— Baissez-vous, et ramassez le sac qui est à vos pieds ; il contient soixante mille francs.

Puis, s'adressant à un des moines :

— Montbard, où sont les quarante autres mille ? demanda-t-il.

Le moine interpellé alla ouvrir une armoire et en tira un sac un peu moins volumineux que celui qu'avait rapporté Morgan, mais qui, cependant, contenait la somme assez ronde de quarante mille francs.

— Voici la somme complète, dit le moine.

— Maintenant, mon ami, dit le président, mangez et reposez-vous ; demain, vous partirez.

— On m'attend là-bas, dit le Vendéen ; je mangerai et je dormirai sur mon cheval. Adieu, messieurs, le ciel vous garde !

Et il s'avança pour sortir, vers la porte par laquelle il était entré.

— Attendez, dit Morgan.

Le messager de Georges s'arrêta.

— Nouvelle pour nouvelle, fit Morgan ; dites au général Cadoudal que le général Bonaparte a quitté l'armée d'Egypte, est débarqué avant-hier à Fréjus et sera dans trois jours à Paris. Ma nouvelle vaut bien les vôtres ; qu'en dites-vous ?

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

— Impossible ! s'écrièrent tous les moines d'une voix.

— Rien n'est pourtant plus vrai, messieurs ; je tiens la chose de notre ami le Prêtre, qui l'a vu relayer une heure avant moi, à Lyon, et qui l'a reconnu.

— Que vient-il faire en France ? demandèrent deux ou trois voix.

— Ma foi, dit Morgan, nous le saurons bien un jour ou l'autre, il est probable qu'il ne revient pas à Paris pour y garder l'incognito.

— Ne perdez pas un instant pour annoncer cette nouvelle à nos frères de l'Ouest, dit le président au paysan vendéen : tout à l'heure, je vous retenais ; maintenant, c'est moi qui vous dis : « Allez ! »

Le paysan salua et sortit ; le président attendit que la porte fût refermée.

— Messieurs, dit-il, la nouvelle que vient de nous annoncer frère Morgan est tellement grave, que je proposerai une mesure spéciale.

— Laquelle ? demandèrent d'une seule voix les compagnons de Jéhu.

— C'est que l'un de nous, désigné par le sort, parte pour Paris, et, avec le chiffre convenu, nous tienne au courant de tout ce qui se passera.

— Adopté, répondirent-ils.

— En ce cas, reprit le président, écrivons nos treize noms, chacun le sien, sur un morceau de papier ; mettons-les dans un chapeau, et celui dont le nom sortira partira à l'instant même.

Les jeunes gens, d'un mouvement unanime, s'approchèrent de la table, écrivirent leurs noms sur des carrés de papier qu'ils roulèrent, et les mirent dans un chapeau.

Le plus jeune fut appelé pour être le prête-nom du hasard.

Il tira un de ces petits rouleaux de papier et le présenta au président, qui le déplia.

— Morgan, dit le président.

— Mes instructions ? demanda le jeune homme.

— Rappelez-vous, répondit le président, avec une solennité à laquelle les voûtes de ce cloître prêtaient une suprême grandeur, que vous vous appelez le baron de Sainte-Hermine, que votre père a été guillotiné sur la place de la Révolution et votre frère tué à l'armée de Condé. Noblesse oblige ! voilà vos instructions.

— Et pour le reste, demanda le jeune homme.

— Pour le reste ? dit le président, nous nous en rapportons à votre royalisme et à votre loyauté.

— Alors, mes amis, permettez-moi de prendre congé de vous à l'instant même ; je voudrais être sur la route de Paris avant le jour, et j'ai une visite indispensable à faire avant mon départ.

— Va ! dit le président en ouvrant ses bras à Morgan ; je t'embrasse au nom de tous les frères. A un autre je dirais : « Sois brave, persévérant, actif ! », à toi, je dirai : « Sois prudent ! »

Le jeune homme reçut l'accolade fraternelle, salua d'un sourire ses autres amis, échangea une poignée de main avec deux ou trois d'entre eux, s'enveloppa de son manteau, enfonça son chapeau sur sa tête, et sortit.

IX

Roméo et Juliette

Dans la prévoyance d'un prochain départ, le cheval de Morgan, après avoir été lavé, bouchonné, séché, avait reçu double ration d'avoine et avait été de nouveau sellé et bridé.

Le jeune homme n'eut donc qu'à le demander et à sauter dessus.

A peine fut-il en selle que la porte s'ouvrit comme par enchantement ; le cheval s'élança dehors, hennissant et rapide, ayant oublié sa première course et prêt à en dévorer une seconde.

A la porte de la chartreuse, Morgan demeura un instant indécis, pour savoir s'il tournerait à droite ou à gauche ; enfin, il tourna à droite, suivit un instant le sentier qui conduit de Bourg à Seillon, se jeta une seconde fois à droite, mais à travers plaine, s'enfonça dans un angle de forêt qu'il rencontra sur son chemin, reparut bientôt de l'autre côté du bois, gagna la grande route de Pont-d'Ain, la suivit pendant l'espace d'une demi-lieue à peu près, et ne s'arrêta qu'à un groupe de maisons que l'on appelle aujourd'hui la Maison-des-Gardes.

Une de ces maisons portait pour enseigne un bouquet de houx, qui indiquait une de ces haltes campagnardes où les piétons se désaltèrent et reprennent des forces en se reposant un instant, avant de continuer le long et fatigant voyage de la vie.

Ainsi qu'il avait fait à la porte de la chartreuse, Morgan s'arrêta, tira un pistolet de sa fonte et se servit de sa crosse comme d'un marteau ; seulement, comme selon toute probabilité, les braves gens qui habitaient l'humble auberge ne conspiraient pas, la réponse à l'appel du voyageur se fit plus longtemps attendre qu'à la chartreuse.

Enfin, on entendit le pas du garçon d'écurie, alourdi par ses sabots ; la porte cria, et le bonhomme qui venait de l'ouvrir, voyant un cavalier tenant un pistolet à la main, s'apprêta instinctivement à la refermer.

— C'est moi, Pataut, dit le jeune homme ; n'aie pas peur.

— Ah ! de fait, dit le paysan, c'est vous, monsieur Charles. Ah ! je n'ai pas peur non plus ; mais, vous savez, comme disait M. le curé, du temps qu'il y avait un bon Dieu, les précautions, c'est la mère de la sûreté.

— Oui, Pataut, oui, dit le jeune homme en mettant pied à terre et en glissant une pièce d'argent dans la main du garçon d'écurie; mais, sois tranquille, le bon Dieu reviendra, et, par contre-coup, M. le curé aussi.

— Oh ! quant à ça, fit le bonhomme, on voit bien qu'il n'y a plus personne là-haut, à la façon dont tout marche. Est-ce que ça durera longtemps encore comme ça, monsieur Charles ?

— Pataut, je te promets de faire de mon mieux pour que tu ne t'impatientes pas trop, parole d'honneur ! je ne suis pas moins pressé que toi ; aussi te prierai-je de ne pas te coucher, mon bon Pataut.

— Ah ! vous savez bien, monsieur, que, quand vous venez, c'est assez mon habitude de ne pas me coucher ; et, quant au cheval... Ah çà ! vous en changez donc tous les jours, de cheval ? L'avant-dernière fois, c'était un alezan ; la dernière fois, c'était un pommelé, et, aujourd'hui, c'est un noir.

— Oui, je suis capricieux de ma nature. Quant au cheval, comme tu disais, mon cher Pataut, il n'a besoin de rien, et tu ne t'en occuperas que pour le débrider. Laisse-lui la selle sur le dos... Attends : remets donc ce pistolet dans les fontes, et puis garde-moi encore ces deux-là.

Et le jeune homme détacha ceux qui étaient passés à sa ceinture et les donna au garçon d'écurie.

— Bon ! fit celui-ci en riant, plus que ça d'aboyeurs !

— Tu sais, Pataut, on dit que les routes ne sont pas sûres.

— Ah ! je crois bien qu'elles ne sont pas sûres ! nous nageons en plein brigandage, monsieur Charles. Est-ce qu'on n'a pas arrêté et dépouillé, pas plus tard que la semaine dernière, la diligence de Genève à Bourg ?

— Bah ! fit Morgan ; et qui accuse-t-on de ce vol ?

— Oh ! c'est une farce ; imaginez-vous qu'ils disent que c'est les compagnons de Jésus. Je n'en ai pas cru un mot, vous pensez bien ; qu'est-ce que c'est que les compagnons de Jésus, sinon les douze apôtres ?

— En effet, dit Morgan avec son éternel et joyeux sourire, je n'en vois pas d'autres.

— Bon ! continua Pataut, accuser les douze apôtres de dévaliser les diligences, il ne manquerait plus que cela ! Oh ! je vous le dis, monsieur Charles, nous vivons dans un temps où l'on ne respecte plus rien.

Et, tout en secouant la tête en misanthrope dégoûté, sinon de la vie, du moins des hommes, Pataut conduisit le cheval à l'écurie.

Quant à Morgan, il regarda pendant quelques secondes Pataut s'enfoncer dans les profondeurs de la cour et dans les ténèbres des écuries ; puis, tournant la haie qui ceignait le jardin, il descendit vers un grand massif d'arbres dont les hautes cimes se dressaient et se découpaient dans la nuit avec la majesté des choses immobiles, tout en ombrageant une charmante petite campagne qui portait dans les environs le titre pompeux de château des Noires-Fontaines.

Comme Morgan atteignait le mur du château, l'heure sonna au clocher du village de Montagnac. Le jeune homme prêta l'oreille au

Essange ton linge au **Henco**

La Soude à Blanchir „Henco" de Henkel, pour la propreté du ménage et pour essanger le linge.
Seuls fabricants: Henkel & Cie. S. A., Bâle.

F 71 Le 8

MAGASINS
GUSTAVE PARIS S. A.
NEUCHATEL
Coq d'Inde 10 ⁘ Téléphone 119

LES CONFECTIONS POUR DAMES
de la
saison d'hiver sont arrivées

Modèles de Paris

ottoman - popeline - velours
140 et 150 cm. à 13.50 et 18.50

Kasha 100 cm. 8.75 — Zenana 100 cm. 7.25

et différentes hautes nouveautés en lainages

SOIERIES
shantung dep. 3.15
ninghaï 9.25 — honan 12.25 — fujijinu 8.50

CRÊPE DE CHINE - CRÊPE CHARMANTE
uni et imprimé, 100 cm.
dans tous les prix.

Mieux que par un prospectus vous pourrez vous convaincre de l'utilité du **CIRALO** en vous arrêtant un instant devant notre stand à l'Exposition nationale, Berne
STAND 284, HALLE II, PRÈS DE LA FERME MODÈLE.

Poissons
Colin - Cabillaud
Limandes - Raie
Truites - Brochets
Palées - Bondelles
Perches
Poulets de Bresse
Poulets de grain
Poules à bouillir
Canards - Pigeons
Lièvres du pays
Chevreuil
au magasin de comestibles
Seinet fils
6, Rue des Epancheurs
Téléphone 71

Avec de mauvaises dents pas de repas succulents.
SERODENT
dentifrice moderne
1 fr. le tube — en vente partout
CLERMONT & E. FOUET, PARFUMEURS — PARIS-GENÈVE

Motocyclettes
OCCASION
UNE MOTOSACOCHE 1¾ HP. **FR. 120**
UNE MOSER 2¾ HP, deux cylindres **FR. 280**
UNE N. S. U. 4 HP, deux cylindres, deux vitesses, mise en marche et embrayage **FR. 450**
UNE ALLEGRO 1½ HP, trois vitesses, éclairage électrique **FR. 650**
UNE ALCYONNETTE homme, avec mise en marche et embrayage **FR. 320**
UNE ALCYONNETTE homme et dame avec mise en marche et embrayage, éclairage électrique **FR. 450**
Arnold Grandjean
NEUCHATEL

Si vous souffrez
de MAUX de TÊTE, MIGRAINES, NÉVRALGIES, RHUMATISMES, MAUX de DENTS, RÈGLES DOULOUREUSES, ou de n'importe quelles douleurs, prenez des
POUDRES OMÉGA
remède des plus efficaces et supporté par l'estomac le plus délicat.
La boîte Fr 2.— et Poudres d'essai à 25 c. dans toutes les pharmacies.

Pour la rentrée des classes
GRAND CHOIX DE
plumes réservoir
dans tous les prix :
Jackdaw, Fr. 7.50 — Blackbird, Fr. 15.—
Swan, Fr. 22.50 25.- 32.50 35.-

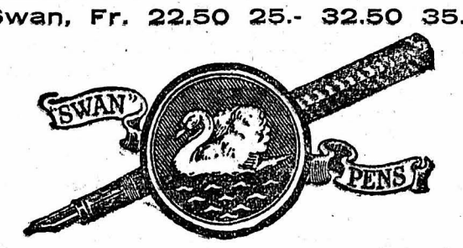

à la Papeterie DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.
4, RUE DE L'HOPITAL

Talbot
Torpédo 4-5 places, dernier modèle. Roues Ruddge, amortisseurs, etc., parfait état ; prix très avantageux. S'adresser Alfred Morin, Colombier. Tél. 28.

Vitrine de salon
A vendre très jolie vitrine ; prix avantageux.

PIANO
cordes croisées, cadre fer.
Demander l'adresse du No 989 au bureau de la Feuille d'Avis.

ABONNEMENTS
pour le 4me trimestre

Paiement, sans frais, par chèques postaux
jusqu'au 3 octobre

En vue d'éviter des frais de remboursements, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 4me trimestre, ou verser le montant à notre
Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les **bureaux de poste** délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous chiffre IV 178.**

Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué **sans frais** de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement Fr. **3.75**

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les nom, prénom et adresse exacte de l'abonné.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 3 octobre, feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incomberont à l'abonné.

ADMINISTRATION DE LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

Assouplit le cuir
Merveilleux pour l'entretien de la chaussure
Ménagères !
demandez toujours le
„SIRAL"
Représentant pour la Suisse française :
RENÉ JACOT, LE LOCLE

LIBRAIRIE-PAPETERIE **T. SANDOZ-MOLLET** RUE DU SEYON 2
Rentrée des classes
Fournitures complètes pour toutes les classes
Service d'esc. N. & J. 5 % Se recommande, Vve T. Sandoz Mollet.

MODES *Automne-Hiver 1924-25*
Exposition
des dernières nouveautés
Modèles exclusifs
F. A. GYGAX & Cie
La Chaux-de-Fonds — *Balance*
Neuchâtel — *5, Epancheurs, 5*
Fabrique et bureaux à Boudry

BONNETERIE POUR DAMES

Casaquin laine tricoté uni, avec large bordure jaspé, **4.50**
Cache-blouse tricoté laine, diverses couleurs, **6.95**
Gilet laine tricoté jaspé, beaux coloris, **11.95**
Casaquin laine tricoté jaspé, jolies dispositions, **9.90**
Cache-blouse tricoté laine, jolies rayures, **9.95**
Gilet laine tricoté écossais teinte mode, **17.—**
Casaquin laine tricoté, col et devant fantaisie, **15.—**
Gilets de laine poils de chameau, depuis **14.—**
Gilet laine tricoté, devant entièrement brodé soie, **21.75**
Une série de **jaquettes de laine** diverses couleurs et façons, 17.50 14.50 **12.50**
Combinaisons tricotées laine toutes couleurs, encolure en pointe et empire, 10.25 8.50 **7.70**
Echarpes jersey soie diverses couleurs, 3.95 **3.50**
Echarpes soie écossaises, dernière nouveauté, 5.25 **4.65**
Echarpes soie, batik et crêpe de Chine, 9.75 6.95 **4.95**

Jules BLOCH Soldes et Occasions **Neuchâtel** Succursale à La Chaux-de-Fonds

timbre qui passait en vibrant dans l'atmosphère calme et silencieuse d'une nuit d'automne, et compta jusqu'à onze coups.

Bien des choses, comme on le voit, s'étaient passées en deux heures.

Morgan fit encore quelques pas, examina le mur, paraissant chercher un endroit connu, puis, cet endroit trouvé, introduisit la pointe de sa botte dans la jointure de deux pierres, s'élança comme un homme qui monte à cheval, saisit le chaperon du mur de la main gauche, d'un seul élan se trouva à califourchon sur le mur, et, rapide comme l'éclair, se laissa retomber de l'autre côté.

Tout cela s'était fait avec tant de rapidité, d'adresse et de légèreté, que, si quelqu'un eût passé par hasard en ce moment-là, il eût pu croire qu'il était le jouet d'une vision.

Comme il avait fait d'un côté du mur, Morgan s'arrêta et écouta de l'autre, tandis que son œil sondait, autant que la chose était possible, dans les ténèbres obscurcies par le feuillage des trembles et des peupliers, les profondeurs du petit bois.

Tout était solitaire et silencieux. Morgan se hasarda de continuer son chemin.

Nous disons se hasarda, parce qu'il y avait, depuis qu'il s'était approché du château des Noires-Fontaines, dans toutes les allures du jeune homme, une timidité et une hésitation si peu habituelles à son caractère, qu'il était évident que, cette fois, s'il avait des craintes, ces craintes n'étaient pas pour lui seul.

Il gagna la lisière du bois en prenant les mêmes précautions.

Arrivé sur une pelouse, à l'extrémité de laquelle s'élevait le petit château, il s'arrêta et interrogea la façade de la maison.

Une seule fenêtre était éclairée, des douze fenêtres qui, sur trois étages, perçaient cette façade.

Elle était au premier étage, à l'angle de la maison.

Un petit balcon tout couvert de vignes vierges qui grimpaient le long de la muraille, s'enroulaient autour des rinceaux de fer et retombaient en festons, s'avançait au-dessous de cette fenêtre et surplombait le jardin.

Aux deux côtés de la fenêtre, placés sur le balcon même, des arbres à larges feuilles s'élançaient de leurs caisses et formaient au-dessus de la corniche un berceau de verdure.

Une jalousie, montant et descendant à l'aide de cordes, faisait une séparation entre le balcon et la fenêtre, séparation qui disparaissait à volonté.

C'était à travers les interstices de la jalousie que Morgan avait vu la lumière.

Le premier mouvement du jeune homme fut de traverser la pelouse en droite ligne ; mais, cette fois encore, les craintes dont nous avons parlé le retinrent.

Une allée de tilleuls longeait la muraille et conduisait à la maison.

Il fit un détour et s'engagea sous la voûte obscure et feuillue.

Puis, arrivé à l'extrémité de l'allée, il traversa, rapide comme un daim effarouché, l'espace libre, et se trouva au pied de la muraille, dans l'ombre épaisse projetée par la maison.

Il fit quelques pas à reculons, les yeux fixés sur la fenêtre, mais de manière à ne pas sortir de l'ombre.

Puis, arrivé au point calculé par lui, il frappa trois fois dans ses mains.

A cet appel, une ombre s'élança du fond de l'appartement, et vint, gracieuse, flexible, presque transparente, se coller à la fenêtre.

Morgan renouvela le signal.

Aussitôt la fenêtre s'ouvrit, la jalousie se leva, et une ravissante jeune fille, en peignoir de nuit avec sa chevelure blonde ruisselant sur ses épaules, parut dans l'encadrement de verdure.

Le jeune homme tendit les bras à celle dont les bras étaient tendus vers lui, et deux noms, ou plutôt deux cris sortis du cœur, se croisèrent, allant au-devant l'un de l'autre.

— Charles !

— Amélie !

Puis, le jeune homme bondit contre la muraille, s'accrocha aux tiges des vignes, aux aspérités de la pierre, aux saillies des corniches, et en une seconde se trouva sur le balcon.

Ce que les deux beaux jeunes gens se dirent alors ne fut qu'un murmure d'amour perdu dans un interminable baiser.

Mais, par un doux effort, le jeune homme entraîna d'un bras la jeune fille dans la chambre, tandis que l'autre lâchait les cordons de la jalousie, qui retombait bruyante derrière eux.

Derrière la jalousie, la fenêtre se referma.

Puis la lumière s'éteignit, et toute la façade du château des Noires-Fontaines se trouva dans l'obscurité.

Cette obscurité durait depuis un quart d'heure à peu près, lorsqu'on entendit le roulement d'une voiture sur le chemin qui conduisait de la grande route de Pont-d'Ain à l'entrée du château.

Puis, le bruit cessa ; il était évident que la voiture venait de s'arrêter devant la grille.

X

La famille de Roland

Cette voiture qui s'arrêtait à la porte était celle qui ramenait à sa famille Roland, accompagné de sir John.

On était si loin de l'attendre, que, nous l'avons dit, toutes les lumières de la maison étaient éteintes, toutes les fenêtres dans l'obscurité, même celle d'Amélie .

Le postillon, depuis cinq cents pas, faisait bien claquer son fouet à outrance ; mais le bruit était insuffisant pour réveiller des provinciaux dans leur premier sommeil.

La voiture, une fois arrêtée, Roland ouvrit la portière, sauta à terre sans toucher le marchepied, et se pendit à la sonnette.

Cela dura cinq minutes pendant lesquelles, après chaque sonnerie, Roland se retournait vers la voiture en disant :

— Ne vous impatientez pas, sir John.

Enfin, une fenêtre s'ouvrit et une voix enfantine, mais ferme, cria :

— Qui sonne donc ainsi ?

— Ah ! c'est toi, petit Edouard, dit Roland; ouvre vite !

L'enfant se rejeta en arrière avec un cri joyeux et disparut.

Mais, en même temps, on entendit sa voix qui criait dans les corridors :

— Mère ! réveille-toi, c'est Roland !... Sœur ! réveille-toi, c'est le grand frère.

Puis, avec sa chemise seulement et ses petites pantoufles, il se précipita par les degrés en criant :

— Ne t'impatiente pas, Roland, me voilà ! me voilà !

Un instant après, on entendit la clef qui grinçait dans la serrure, les verrous qui glissaient dans les tenons ; puis une forme blanche apparut sur le perron et vola, plutôt qu'elle ne courut, vers la grille, qui, au bout d'un instant, grinça à son tour sur ses gonds et s'ouvrit.

L'enfant sauta au cou de Roland et y resta pendu.

— Ah ! frère ! ah ! frère ! criait-il en embrassant le jeune homme et en riant et pleurant tout à la fois ; ah ! grand frère Roland, que mère va être contente ! et Amélie donc ! Tout le monde se porte bien, c'est moi le plus malade... ah ! excepté Michel, tu sais, le jardinier, qui s'est donné une entorse. Pourquoi donc n'es-tu pas en militaire ?... Ah ! que tu es laid en bourgeois ! Tu viens d'Egypte ; m'as-tu rapporté des pistolets montés en argent et un beau sabre recourbé ? Non ! ah bien, tu n'es pas gentil et je ne veux plus t'embrasser ; mais non, non, va, n'aie pas peur, je t'aime toujours !

Et l'enfant couvrait le grand frère de baisers, comme il l'écrasait de questions.

L'Anglais, resté dans la voiture, regardait, la tête inclinée, à la portière, et souriait.

Au milieu de ces tendresses fraternelles, une voix de femme éclata.

Une voix de mère !

— Où est-il, mon Roland, mon fils bien-aimé ? demandait Mme de Montrevel d'une voix empreinte d'une émotion joyeuse si violente, qu'elle allait presque jusqu'à la douleur ; où est-il ? Est-ce bien vrai qu'il soit revenu ? est-ce bien vrai qu'il ne soit pas prisonnier, qu'il ne soit pas mort ? est-ce bien vrai qu'il vive ?

L'enfant, à cette voix, glissa comme un serpent dans les bras de son frère, tomba debout sur le gazon, et, comme enlevé par un ressort, bondit vers sa mère.

— Par ici, mère, par ici ! dit-il en entraînant sa mère à moitié vêtue vers Roland.

A la vue de sa mère, Roland n'y put tenir ; il sentit se fondre cette espèce de glaçon qui semblait pétrifié dans sa poitrine ; son cœur battit comme celui d'un autre.

— Ah ! s'écria-t-il, j'étais véritablement ingrat envers Dieu quand la vie me garde encore de semblables joies.

Et il se jeta tout sanglotant au cou de madame de Montrevel, sans se souvenir de sir John, qui, lui aussi, sentait se fondre son flegme anglican, et qui essuyait silencieusement les larmes qui coulaient sur ses joues et qui venaient mouiller son sourire.

L'enfant, la mère et Roland formaient un groupe adorable de tendresse et d'émotion.

Tout à coup, le petit Edouard, comme une feuille que le vent emporte, se détacha du groupe en criant :

— Et sœur Amélie, où est-elle donc ?

Puis il s'élança vers la maison, en répétant :

— Sœur Amélie, réveille-toi ! lève-toi ! accours !

Et l'on entendit les coups de pied et les coups de poing de l'enfant qui retentissaient contre une porte.

Il se fit un grand silence.

Puis, presque aussitôt, on entendit le petit Edouard qui criait :

— Au secours, mère ! au secours, frère Roland ! sœur Amélie se trouve mal.

Madame de Montrevel et son fils s'élancèrent dans la maison ; sir John, qui, en touriste consommé qu'il était, avait dans une trousse des lancettes et dans sa poche un flacon de sels, descendit de voiture, et, obéissant à un premier mouvement, s'avança jusqu'au perron.

Là, il s'arrêta, réfléchissant qu'il n'était point présenté, formalité toute puissante pour un Anglais.

Mais, d'ailleurs, en ce moment, celle au-devant de laquelle il allait venait au-devant de lui.

(A suivre.)

Pour cause de

Grande fête

nos magasins seront fermés

SAMEDI le 19 septembre

Jules Bloch

Soldes et occasions

NEUCHATEL

FABRIQUE DE CHAPEAUX

O. MARIOTTI, GIBRALTAR

Nous prions notre honorable clientèle de s'y prendre assez tôt pour les transformations d'hiver. Jolis chapeaux modernes, feutre et fantaisie, aux meilleurs prix. Chapeaux pour messieurs. — On transforme aussi les chapeaux de messieurs en chapeaux de dames.

COOPÉRATIVE CONCORDIA

NEUCHATEL - Rue St-Maurice 1

DÈS CE JOUR :

Distribution de la ristourne 7 %

BUREAU COMMERCIAL

Donat Ritschard

Comptable - Neuchâtel

Chemin de Mont-Riant 9

Se recommande pour tous travaux.

Discrétion. Prix modérés.

Dames et demoiselles

dans toutes les grandes localités, ayant appartement dans bon quartier des affaires peuvent se procurer belle

augmentation du revenu

en s'occupant de la vente contre forte commission, d'excellente lingerie pour dames et de broderies provenant d'une première fabrique suisse. Gain durable et augmentant toujours, vu la qualité et les prix vraiment sans concurrence. — Dépôts déjà installés vendent énormément — Postulantes pouvant fournir de bonnes références sont priées de s'annoncer sous chiffres T 2142 A à Publicitas, St-Gall.

Mmes Kæser et Leprince

19, Faubourg de l'Hôpital

annoncent à leur clientèle et au public en général la

réouverture de leur atelier

HOTEL du POISSON

MARIN

recommande à l'occasion du **Jeûne fédéral**

ses menus soignés

Tél. No 17. Louis GERSTER, propr.

Dimanche 20 courant

Journée tessinoise

à Berne

et Assemblée générale de la PRO TICINO, dans l'enclos de l'Exposition d'agriculture

MUSIQUE DE BELLINZONE

Les membres et amis de la section Pro Ticino de Neuchâtel, désireux de prendre part à cette journée et au banquet officiel, sont priés de s'inscrire au local, Moulins 31, d'ici à vendredi, 18 courant. — Invitation cordiale. LE COMITÉ.

AVIS

AUGUSTE HUFSCHMID, ouvrier pendant 33 ans de la Maison FORNACHON & CALGEER, et de leurs successeurs, avise le public de Neuchâtel et des environs, ainsi que ses amis et connaissances, qu'il vient

d'ouvrir un atelier de tailleur

Faubourg de l'Hôpital 9, au 3me étage

COMPLETS SUR MESURE

TRANSFORMATIONS - RÉPARATIONS

Par une coupe élégante, un travail prompt et soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Se recommande.

TRICOTAGES

Casaquin 4.90

de laine, très bel article, beau choix de teintes . . . . .

Combinaison 6.50

laine, qualité très recommandée, se fait en toutes teintes . . .

AU LOUVRE

RUE DU SEYON

Mlle Grob

Grand'Rue 1a

a repris ses leçons de broderie

Beau choix de filet fait à la main

Chant

M. Emmanuel Barblan

PROFESSEUR

Mme Lydia Barblan

OPIENSKA

Cours et leçons particulières

Réception et inscriptions les vendredi et samedi de 11 à 12 h., et de 14 à 15 h. Terreaux 5, Neuchâtel.

FÊTE DES VENDANGES 1925

Les sociétés et les particuliers désirant figurer soit à pied, soit en chars ou autos, au cortège de la Fête des vendanges sont invités à s'inscrire jusqu'au JEUDI 24 septembre 1925 au secrétariat du comité d'organisation, Bureau officiel de renseignements, place Numa Droz 1, où les conditions d'admission leur seront remises.

Les commerçants désirant participer au cortège avec des chars ou autos-réclames sont priés de s'annoncer immédiatement.

Neuchâtel, le 16 septembre 1925.

LE COMITÉ D'ORGANISATION.

Les ETABLISSEMENTS et MAISONS DE BANQUE DU CANTON, ainsi que

La CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE et

LA NEUCHATELOISE, Compagnie d'Assurances Générales,

ont l'honneur de porter à la connaissance du public que leurs

caisses et bureaux seront fermés LUNDI 20 septembre

à l'occasion du Jeûne fédéral.

POUR LES NETTOYAGES D'AUTOMNE

BROSSERIE - GALVANISÉ - ARTICLES DE NETTOYAGES

à prix très avantageux

PORTE-HABITS simples, 10 pièces **-.95**

PORTE-HABITS doubles, 6 pièces **-.95**

1 lot — 1 tape-tapis et 1 brosse à tapis **1.45**

1 lot — 1 porte-papier et 1 rouleau de papier W. C. **1.25**

1 lot — 1 serpillière et 1 brosse à récurer rizette **1.10**

PINCETTES à ressort, 6 douzaines **1.25**

Seaux à eau galvanisés, bonne qualité

22 — 24 — 26 — 28 cm.

2.75 2.95 3.45 3.75

Couleuses galvanisées

22 litres — 30 litres — 40 litres — 52 litres — 70 litres

12.50 13.50 16.90 20.50 22.50

BAQUETS GALVANISÉS

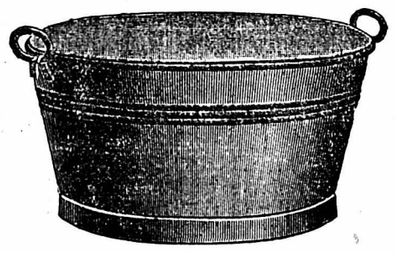

32 — 36 — 40 — 44 — 48 — 52 — 56

3.75 4.25 5.25 5.95 6.45 7.50 8.75

BROSSES A RAMASSER

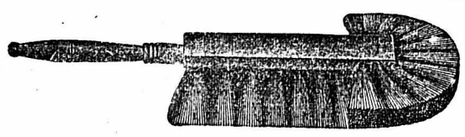

crin gris **1.25 1.45 1.75**

bonne qualité

BROSSES A RÉCURER RIZETTE

depuis **-.55 -.85 -.95**

72 % SAVON 72 %

Marque « La Coupe » le morceau de 300 grammes **35 c.**

BALAIS D'APPARTEMENT

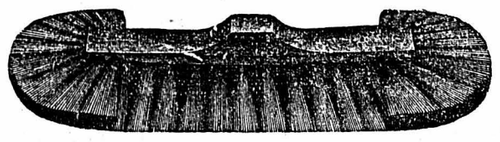

crin gris **2.95 3.45** — crin de cheval **4.75 5.45**

FROTTOIRS rizette

depuis **1.25 1.45**

1 lot — 1 serpillière, 1 brosse à récurer et 1 poudre à lessive, 250 gr. **1.75**

1 lot — 1 brosse à décrotter, 1 brosse à cirer et 1 brosse à lustrer **-.95**

1 lot — 1 balai de coton blanc, monture métal, 22 cm., et 1 manche à balai **2.95**

1 lot — 1 serpillière renforcée 1 poudre à lessive, 500 grammes 1 torchon rizette **1.95**

1 lot — 1 ramassoire en fer verni et 1 brosse à ramasser **2.10**

1 lot — 1 torchon rizette 2 pattes métalliques et 1 poudre à émail **-.95**

Brosses à habits en crin noir, bonne qualité, **-.95**

Balais en sirocco bonne qualité, **1.10**

Balais d'appartement en crin gris, 27 centimètres, **2.95**

Planches à laver plaque zinc, **2.95**

Brosses à habits sur planchette, **-.95 et 1.95**

Torchons de rizette deux liens, bonne qualité, **-.25**

Peau de daim depuis **1.50 1.95**

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX ARMOURINS

Neuchâtel — Voyez notre vitrine spéciale

SOCIÉTÉ ANONYME

Papier W. C. deux rouleaux pour **-.95**

Salon de coiffure pour dames Place Purry 1, 1er étage

Coupes de cheveux modernes, Teinture, Postiches tous genres, Manucure, Parfumerie premières marques, Service soigné.

Prix avantageux. Se recommande. M. Matzinger.

Pensions-Villégiatures-Bains

Maison de santé et de repos

VILLA BELLEVUE, Yverdon-les-Bains

Grandes terrasses. - Situation splendide. - Lac. - Jura. Traitement des maladies mentales et nerveuses. - Soins assidus. - Docteur attaché à l'établissement. - Sérieuses références. - Prix modérés. — Téléphone 5.16.

JH 536 Y Eugène BEZENÇON, propriétaire.

Mlle E. Wichmann

professeur au conservatoire

reprendra ses **leçons particulières** dès le **15 septembre** - Rue Louis-Favre 3

L'HOTEL DU VERGER, à Thielle

recommande son

DINER DU JOUR DU JEUNE

Téléphone 142. Mme FEISSLY.

Salons de danse du Quai Osterwald

Mme DROZ-JACQUIN, prof. dipl.

Danses modernes. Gymnastique harmonique
Cours d'ensemble à partir de mi-octobre
Dès maintenant : leçons particulières
Soirées dansantes tous les samedis. Tél. 16.42

Maison Lütenegger & Schallenberger

Avenue 1er Mars 20 — (Vis-à-vis de la Rotonde)

Ondulations permanentes
Recoloration des cheveux
Coupes dernière nouveauté
Coiffures pour messieurs

MANICURE PÉDICURE

Spécialistes réputés

Les salmonidés des lacs d'altitude à l'exposition d'agriculture de Berne

Dans le groupe XX (Pêche et pisciculture) on admire beaucoup les poissons exposés par le Département de l'Intérieur du canton du Valais. Visiteurs et spécialistes s'arrêtent émerveillés devant les aquariums contenant les truites de lac américaines (cristivomer namaycush) provenant du lac de Fully et devant les ombles-chevaliers et les truites arc-en-ciel du lac Champex.

C'est un véritable tour de force d'avoir amené à Berne, dans de parfaites conditions de santé et de fraîcheur un lot d'aussi superbes poissons et nous ne pouvons que féliciter ceux qui ont mené à bien ce travail si délicat. Il faut se rendre compte, en effet que le lac de Fully est à 2139 mètres d'altitudes et le lac Champex à 1460 mètres et que l'accès de ces lacs, du premier surtout, n'est guère facile avec les appareils de transports qu'on emploie ordinairement pour le poisson. Il a fallu, en l'occurence se servir de « boilles » spéciales portées à bras d'homme et munir chaque récipient d'un diffuseur d'air alimenté par une pompe à air comprimé.

Le lac de Fully est un lac de barrage, comme on commence à en voir un peu partout, en Suisse (Barberine, Montsalvans, Pérolles, Wohlensee, Weggital, etc) ; jusqu'en 1922, il ne possédait aucun poisson et personne ne pensait à rendre productive une surface lacustre à cette altitude, lorsqu'en janvier 1922, la Confédération suisse reçut, en cadeau du Gouvernement des Etats-Unis, un lot assez important d'œufs embryonnés de truites arc-en ciel destinés à renouveler le sang des reproducteurs élevés dans les établissements de pisciculture de notre pays. Avec ce lot de truites arc-en-ciel se trouvaient également quelques milliers d'œufs embryonnés de truites de lac américaines provenant du lac Michigan, des cristivomer namaycush en language scientifique, des Lake trout comme on dit en anglais, déjà connus en Suisse par de précédentes importations et introduites avec succès, depuis de nombreuses années dans le Sägistalsee (Oberland bernois) où elles prospèrent fort bien.

Les œufs arrivèrent à Berne le 30 janvier 1922 ; après éclosion, les alevins furent répartis dans les établissements de pisciculture de Berne, Glaris, Grisons et Tessin.

L'établissement de pisciculture du Pervou (Neuchâtel) reçut 845 alevins pour déterminer les meilleures conditions d'élevage. Ces 850 alevins donnèrent 845 « sommerlings » ou truitelles qui mesuraient, à la mi-octobre, 7 à 13 centimètres.

Le 22 octobre 1922, le canton de Neuchâtel fit cadeau au canton du Valais de 525 « sommerlings » de cristivomer namaycush, qui furent transportés, sans accidents, au lac de Fully, à 2139 mètres d'altitude.

Après 3 ans, à la fin d'août et les premiers jours de septembre 1925, il fut procédé à deux pêches d'essais qui donnèrent comme résultats 70 poissons de 39 à 45 centimètres de longueur et pesant de 800 gr. à 1 kg. 100 pièce. Une partie de ces truites de lac fut expédiée à l'exposition d'agriculture de Berne et l'autre partie servit à des études anatomiques et piscicoles. L'examen des ovaires et des testicules permit de constater que ces poissons âgés de 3 ans et demi avaient frayés, pour la première fois, aux environs du dix juillet 1925. Le contenu de l'estomac était des plus intéressant ; il renfermait d'innombrables daphnies, des crevettes de belle taille, des larves d'insectes (perles, phryganes, éphémères), etc., des notonectes, des gyrins, des vers, des limnées, des bivalves et des têtards, etc. Bref la nourriture était des plus variée et des plus abondante et comme les crustacés dominent, ils communiquent à la chair de ces truites de lac une coloration rose dite chair saumonnée des plus appétissante.

Le succès de cette acclimatation est donc complet et le canton du Valais doit être heureux de posséder au lac de Fully, une station de reproducteurs dont il pourra se servir pour peupler d'autres lacs alpestres et mettre ainsi en valeur des surfaces jusqu'alors complètement improductives. Notre petit pays, surpeuplé, doit savoir tirer parti et profit des moindres sources de richesses. Celle-là n'est pas à dédaigner.

Chose curieuse, lors de la pêche, on a remarqué qu'un bon nombre de cristivomer avaient une sorte de voile sur les yeux, certains même doivent être aveugles ou quasi aveugles ; néanmoins ils ne paraissent pas souffrir de cette infirmité et leur estomac est aussi garni que ceux qui ont les yeux sains.

Cette infirmité est due a un parasite qui habite à l'état adulte, parfait, l'intestin d'un martin-pêcheur ou plus probablement d'un merle d'eau (aperçu au bord du lac, lors de la pêche) et dont les œufs se répandent avec la fiente dans les eaux du lac ; ces œufs donnent naissance à une larve qui se fixe sur les poissons et dans le cas particulier sur le cristallin de l'œil.

Lorsque le martin-pêcheur ou le merle d'eau mange le poisson porteur de la larve, la larve n'est pas digérée mais évolue dans l'intestin de l'oiseau en donnant un vers qui a son tour émet de nouveau des œufs et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un coup de fusil adroitement dirigé mette fin, au lac de Fully, aux jours du porteur du malencontreux parasite. Souhaitons-le pour le plus grand bien et la prospérité de nos poissons.

Dans un second aquarium réservé au canton du Valais on admire de superbes omble-chevaliers provenant du lac Champex. Ces poissons proviennent d'un lâcher, fait, sous forme de « sommerlings » d'omble-chevaliers du lac Léman, en décembre 1918. Il est curieux de constater que ces poissons qui, dans les grands lacs vivent toujours au grand profond, ont parfaitement pu s'acclimater dans un petit lac dont la profondeur maximale est de 6 m. 50 et qui est recouvert par les glaces au moins six mois de l'année.

Enfin de superbes arc-en-ciel de différentes tailles mais toutes grasses et dodues prouvent que ce poisson dont on a dit tant de mal donne des résultats surprenants lorsqu'on sait le transporter, dans de bonnes conditions, dans des eaux appropriées. De superbes spécimens d'environ 2 kilos ont fait l'admiration des nombreux hôtes des hôtels de Champex qui les nourrissaient, cet été, avec du pain ou des sauterelles, en attendant de pouvoir les pêcher à la ligne l'année prochaine, puisque l'on dit que la pêche s'ouvrira le 1er juin 1926.

Une ferme attaquée

Le parquet du Mans a fait mardi une descente à Fatines, où, dimanche soir, une scène de banditisme s'est déroulée. M. Alfred Froger, 32 ans, grand blessé de guerre, et sa femme, Germaine, 29 ans, exploitent une ferme isolée au Grand-Etalor. Ils ont deux enfants, âgés de 8 et 5 ans.

Dimanche soir, à la tombée de la nuit, trois hommes armés de revolvers et de bâtons, le bas du visage dissimulé par des foulards, firent irruption dans la ferme, maîtrisèrent les époux Froger, les ligotèrent et les jetèrent sur un lit. Puis, le canon d'un revolver sur la tempe, ils les obligèrent à leur désigner les endroits où ils dissimulaient leur argent et leurs bijoux. Les bandits s'emparèrent ainsi de 700 francs, de deux montres en or, une montre en argent, un revolver, etc... Ils arrachèrent l'alliance en or que M. Froger portait à l'annulaire gauche, mais négligèrent de faire subir le même traitement à sa femme.

Le pillage dura deux heures. Les hommes se retirèrent enfin, en attachant les deux enfants au pied du lit de leurs parents et en fermant soigneusement les portes.

C'est seulement au cours de la nuit que M. Froger réussit à se débarrasser des liens qui l'entravaient et à délivrer sa femme et ses enfants, à demi morts de frayeur. Il attendit au matin pour prévenir le maire de la commune.

La gendarmerie se livre à une active enquête et une piste sérieuse est suivie. On espère que l'arrestation des bandits ne tardera pas. Ils ont dû se réfugier à Paris, car ils ont pris le train à la station de Connerré.

ÉTRANGER

Explosion à bord d'un avion. — Le réservoir à benzine d'un hydravion stationné depuis plusieurs semaines à Brême a fait explosion mardi soir au moment où il se posait. Sur les trois occupants, deux passagers ont été noyés ; le pilote, en revanche, a pu être sauvé.

Le drame de la frontière italienne. — On donne les détails suivants sur les crimes commis dimanche sur le versant italien du mont Boglia.

Ces crimes ont été commis dans les environs du village d'Albogasio (val Solda), à la frontière italo-suisse. Les deux personnes tuées sont le paysan Milesi et le chasseur Muttoni. Leurs cadavres ont été retrouvés devant une hutte située à trois kilomètres du village. Les assassins ont été arrêtés mardi. Ce sont Giuseppe Lerma, de Gênes, et Pietro Merli, de Plaisance. Le vol fut le mobile du crime. En effet, les deux bandits ont été arrêtés au moment où ils cherchaient à vendre des poules. Le chasseur Tencalla, qui accompagnait Muttoni, a été également arrêté.

En chassant le chamois. — M. Antony Vallier, 64 ans, de Seyssins (Isère), guide bien connu des touristes, chassait le chamois dans la montagne de Mousserotte. Son fils, qui l'accompagnait, glissa et fit partir un coup de feu involontairement. Au même moment, M. Vallier père tomba dans un précipice profond de 100 mètres, où son cadavre a été retrouvé affreusement mutilé. On ne sait si le malheureux sexagénaire a glissé accidentellement ou s'il avait été auparavant atteint par la décharge du fusil de son fils. Une enquête est ouverte.

Vingt-neuf degrés à l'ombre ! — Une vague de chaleur sévit à New-York depuis lundi après midi. On a enregistré 29 degrés centigrades à l'ombre. L'atmosphère est extrêmement humide et certaines parties de la ville ressemblent à un bain de vapeur. La chaleur a fait plusieurs victimes.

Chute d'un avion. — Près de Chester (Angleterre), un avion militaire a pris feu à une altitude de 150 mètres et s'est écrasé sur le sol. L'officier qui le pilotait a été relevé grièvement blessé ; il est mort à l'hôpital.

Un accident en Prusse. — Mardi matin, par un épais brouillard, un train direct a surpris une équipe d'ouvriers travaillant sur la voie, non loin de Naumburg. Deux ouvriers ont été écrasés et tués sur le coup. Quant aux autres, ils ont pu se garer à temps.

L'auto à Londres. — L'emploi des automobiles prend chaque jour un développement tel que la circulation devient parfois dangereuse à cause des collisions. Les autorités municipales se voient donc contraintes d'édicter des mesures de protection pour les piétons. Une méthode préconisée et adoptée consiste à désigner par un trait blanc le milieu de la chaussée, afin d'indiquer nettement la place laissée à la circulation dans les deux sens de la route.

Nouvelle tentative. — On mande de Boulogne-sur-Mer, le 14 :

Le nageur égyptien Helmi, qui entraîna récemment miss Gertrude Ederle, avait quitté Gris-Nez ce matin, à 6 h. 10, dans l'intention de traverser le détroit.

A 16 heures, il se trouvait à environ 17 km. au nord du cap Gris-Nez, nageant directement sur Douvres. Il avait franchi les courants difficiles et sa nage était toujours très régulière. A 20 heures, le nageur se trouvait à environ 18 milles de la côte française et le remorqueur « Alsace », qui l'escortait, n'était plus qu'un point imperceptible à l'horizon.

Soudain, le navire mit le cap sur Gris-Nez devant lequel il passait à 22 heures, faisant route vers Boulogne.

Helmi avait abandonné la partie.

Un revenant. — On n'a pas oublié la retentissante affaire Humbert-Daurignac, en 1902, qui aura été l'une des plus originales et des plus colossales escroqueries à l'héritage de tous les temps. Le frère de la fameuse Thérèse Humbert était Romain Daurignac, qui joua le rôle le plus important dans cette affaire, où il brassa plusieurs millions. Il a été arrêté lundi, au moment où il volait, rue La Condamine, à Paris, une paire de chaussons de 9 francs, à un étalage.

Au commissariat, où il fut conduit, il commença par nier. On le fouilla ; on trouva sur lui des cartes de visite au nom de baron de Mangalet, de comte de Barco, des papiers d'identité au nom de Pierre Pojardy, des chèques en blanc, deux faux billets de banque. On vérifia les adresses : elles étaient fausses. Il finit par donner sa véritable identité. Il était le Romain Daurignac fâcheusement célèbre, il vivait en famille à Asnières, chez sa sœur, Thérèse Humbert. Ce qui fut reconnu exact.

Il est au dépôt. On a ouvert une enquête. On le suppose l'auteur de diverses escroqueries sous des noms d'emprunt.

La tortue géante

PARIS, 15. — M. J.-L. Breton assistait, la semaine dernière, à la capture de cette tortue géante dont un trop bref télégramme a dit seulement quelques mots ; et il est venu hier donner à ses confrères de l'Académie des sciences des détails et des précisions, avec une note rédigée à leur intention par M. Legendre, directeur du laboratoire du Collège de France à Concarneau.

La tortue en question est une tortue-luth, ainsi dénommée en raison de la forme particulière de sa carapace.

C'est le 8 septembre que l'énorme animal vint se prendre dans un cordage de casier à homards, entre l'archipel des Glénans et l'Ile-aux-Moutons, alors que MM. J.-L. Breton et Legendre, à bord du « Pétrel », et le docteur Charcot, à bord du « Pourquoi Pas ? » croisaient dans la région.

Une barque fut détachée pour aller saisir la tortue et la conduire au rivage.

Mais, dès qu'elle connut de quoi il retournait, la tortue engagea une lutte terrible avec les mariniers qui durent l'assommer à coups de pieux sur la tête, car, avec une force irrésistible, elle entraînait au large et menaçait de couler la barque.

M. J.-L. Breton eût voulu ramener vivante à Paris et exposer dans sa péniche-aquarium du quai d'Orsay, ou dans un bac spécial, l'extraordinaire tortue. Mais elle mourut peu de temps après son arrivée à terre. Alors on l'autopsia, sous le contrôle d'un film cinématographique qui enregistra toutes les phases de l'opération et de nombreuses singularités anatomiques.

La tortue mesurait deux mètres de long et pesait 330 kilos. Son autopsie a permis une étude approfondie de l'espèce à laquelle elle appartient, espèce très rare sur nos côtes et dont les apparitions en Bretagne se comptent, depuis le seizième siècle, par quelques unités seulement.

La carapace, qui a été conservée, sera prochainement présentée dans la péniche-aquarium de l'office national des recherches et inventions, à l'Exposition des arts décoratifs.

SUISSE

Exposition d'agriculture. — La journée de mercredi de l'exposition nationale est consacrée à Lucerne et aux cantons primitifs. Dans un cortège dont le nombre des participants est évalué à environ 2000, les visiteurs de ces régions ont défilé devant le Palais fédéral, puis se sont rendus sur l'emplacement du Neufeld.

On y remarquait des groupes costumés, etc. Le carré de la bataille de Sempach qui ouvrait le cortège, était particulièrement important.

Protection des locataires. — La commission de gestion du Conseil des Etats, réunie sous la présidence de M. Béguin (Neuchâtel), a pris acte dans un sens approbatif, du rapport du Conseil fédéral du 20 mai 1925, sur la suppression des dispositions concernant la protection des locataires. Puis la commission a adopté le postulat suivant :

Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y a pas lieu d'insérer dans le chapitre du code fédéral des obligations relatif aux baux à loyer des dispositions qui ne seraient applicables que dans des circonstances extraordinaires particulièrement en cas de crise économique persistante entraînant une pénurie de logements.

Le lac de la Lank « enterré ». — De Berne au « Démocrate » :

La Société des forces motrices saint-galloises, concessionnaire du fameux lac de la Lank, dans les Rhodes-Intérieures, a renoncé à la concession dont elle disposait. Elle justifie cette décision en prétendant que les charges qui lui sont imposées par le Conseil fédéral sont trop lourdes. Mais des personnes bien informées présument que cette raison serait bien plutôt un prétexte pour se débarrasser d'une affaire désagréable. Cette nouvelle sera favorablement accueillie par tous ceux qui ont vu dans l'octroi de cette concession une violence exercée aux dépens d'un demi-canton, incapable de se défendre contre les exigences de capitalistes avides de pouvoir.

BALE-CAMPAGNE. — L'autre nuit, à Binningen, un inconnu s'est introduit dans l'église du village et a volé des objets artistiques pour une valeur de 3000 francs.

TESSIN. — A Ponte-Tresa, la police vient d'arrêter un individu qui se disait capitaine de l'armée française. Ce dernier avait laissé impayée sa note d'hôtel, ce qui fut porté à la connaissance de la police. Les recherches permirent d'établir qu'il s'agit d'un ressortissant étranger nommé Deschamps, qui a subi plusieurs condamnations pour escroqueries et qui est également recherché par les autorités françaises et italiennes.

VAUD. — Mardi soir, à 6 h. 15, sur la route de Fribourg à Berne, à l'endroit dénommé Le Chêne-rière-Payerne, une automobile française montée par M. de Brémont, de Paris, sa femme et son fils, est entrée en collision avec un camion-automobile de Berne. Mme de Brémont a été sérieusement blessée et l'automobile mise en miettes. Les dégâts matériels sont assez considérables.

— L'association du Vieil Orbe — Pro Urba — a décidé de reprendre les travaux d'exploration sur l'emplacement de l'Urba romaine. Les fouilles ont commencé samedi 12 septembre et vont être poursuivies ; les premières investigations permettent de croire qu'on est dans le voisinage de mosaïques et que le résultat en sera intéressant.

Les recherches de 1840 avaient mis à jour les mosaïques abritées par le bâtiment septentrional — au bord de la route Orbe-Mathod —; en 1862 fut trouvée la grande mosaïque protégée par la seconde construction. Les travaux les plus récents eurent lieu en 1915.

GENÈVE. — Le Conseil d'Etat de Genève a adopté un projet de loi allouant une somme de 25,000 francs à la ligne aérienne de Lyon-Genève-Bâle.

CANTON

LA CHAUX-DE-FONDS. — Dans la courte séance qu'il a tenue mardi soir, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds a accepté le rapport de la commission qui a examiné les conditions de travail et les traitements des fonctionnaires de la commune, ainsi que le budget de l'instruction publique pour 1926. Ce dernier se répartit de la façon suivante : gymnase, 330 mille 888 fr. 60; écoles primaires, 928,716 fr. 10; collections publiques, 44,310 fr. ; ensemble, 1,303,914 fr. 70.

Les legs de Mme Henri Vaegeli et de M. Jules Ducommun-Perret, qui ont alimenté le fonds pour la création d'un asile de vieillards hommes et l'ont porté de plus de 500,000 fr., ne permettant pas encore la construction de cet asile, le Conseil communal propose, sur le préavis du gouvernement, de surseoir à la construction et de se borner, pour l'instant, à capitaliser. Adopté.

— A la foire d'hier ont été présentés : 48 vaches dans les prix de 1000 à 1600 fr. ; 17 génisses de 850 à 1300 francs ; 1 taureau ; 1 poulain; 27 porcs de 45 à 180 francs la paire, suivant l'âge. De nombreux marchands y furent et passèrent pas mal de marchés.

BOUDRY. — Courte séance du Conseil général, lundi soir. Le bureau est renouvelé en la personne de MM. G. Borel, président ; Fritz Zimmermann, 1er vice-président ; Paul Kissling, 2me vice-président; Jules Decreuze, secrétaire ; Gérard Schwaab, secrétaire adjoint ; Maurice Waber, questeur ; Gérard Laederach, questeur.

Les commissions du Conseil général sont ensuite confirmées sans opposition, savoir : commission du budget et des comptes : MM. Emile Baillod ; Edouard Borel ; Charles Frochaux ; Ernest-Emile Girard ; Charles Gygax ; Camille Montandon ; Gérard Schwaab.

Commission des rapports : MM. Beau ; Numa Droz ; Alexis Benguerel ; Samuel Jaquemet ; Arnold Gygax ; Paul Kissling ; Fritz Mori.

Le règlement revisé du service de sûreté contre les incendies est enfin adopté sans opposition.

Frontière vaudoise. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 0 h. 30, M. B., habitant Ste-Croix, reconduisait à Bullet quelques personnes. La voiture passait près du Crêt-Junod, lorsqu'elle sortit de la route et roula dans le ravin qui borde celle-ci à droite et qui est très profond. La voiture doit avoir fait un ou deux tours sur elle-même. Les cinq occupants s'en tirent par miracle avec des contusions qui semblent jusqu'ici sans gravité. Ils regagnèrent leur domicile à pied. Lundi on retira la voiture de sa fâcheuse position. Les dégâts matériels sont importants.

L'arc-en-ciel et la vigne

(Notes d'après fête)

Les chants n'ont pas cessé

Après les fêtes populaires, comme après les spectacles fugitifs des théâtres, les lampions s'éteignent bien vite, les applaudissements se taisent, le « souvenir » seul persiste, parfois profond.

Il semble qu'il n'en sera pas ainsi de la « Fête de la vigne » à Saint-Aubin, ni de la musique de M. Emile Lauber. A la Béroche, le passant est joyeusement surpris d'entendre à nouveau les airs savoureux du chansonnier, ici dans la rue, là répétés aux champs ou dans la vigne, fredonnés par des enfants ou entonnés en chœur par un groupe de jeunes filles.

Plusieurs ont demandé à l'auteur l'impression du duo du vigneron amoureux de sa vendangeuse, du solo du pressureur, des chœurs de jeunes filles ou d'enfants qui ont laissé un souvenir idyllique.

L'auteur, contre toute attente, s'y est refusé, disant en sage : « Si la chanson doit rester, si l'air est vraiment populaire, si le rythme correspond à l'âme de nos paysans et villageois, ils se transmettront tout seuls par tradition orale et auditive, et pas besoin de manuscrit ni de fort tirage ».

Il semble que ces espoirs sont près de s'accomplir et que la chanson neuchâteloise renaît grâce au président des musiciens suisses, si aimable, et au sourire si bon enfant que tout le monde l'aime.

Le résultat

Si c'est au point de vue financier que le résultat doit être envisagé, pas de souci. Jupiter Pluvius a fui devant la chanson, et la « Fête de la vigne » a semé des fleurs, des sourires et même un peu d'or fort bien employé, puisqu'on nous dit que des décors, comme faits exprès, viennent d'être acquis pour la salle des fêtes — est-ce ainsi qu'elle se nomme ? — de Saint-Aubin et Béroche.

L'impôt de 10 p. c. sur les billets, qui se partagera entre plusieurs communes, sera une aubaine appréciable et dont elles seront redevables au désintéressement de l'auteur et des acteurs qui y avaient mis leur temps autant que leur cœur joyeux.

Et voici le résultat capital, la saine monnaie — que Berne ne frappe point, que le millionnaire n'a guère dans son coffre, pas plus que le possesseur de la « bursa pastoris », — la monnaie du savetier du fabuliste de La Fontaine, qui chantait aussi tout le long du jour, c'est... le contentement d'esprit, le cœur joyeux qui, à Saint-Aubin, a été distribué sans qu'on s'en doute. Les méfiants ont repris confiance dans leur voisin ; les rivalités de société, me dit-on, se sont évanouies ; les coteries ont mâché le pain d'amour, les concurrents croient à la bienveillance ; lorsque les lèvres ont chanté ensemble, les cœurs sont près de se comprendre.

C'est cette œuvre à la Béroche, — dont la réputation de bonté a parfois été mise en doute, — œuvre morale pour tout dire, qui est le résultat acquis et indiscutablement vrai.

Là où il fallait, pour mettre la paix, un pasteur, c'est un chansonnier qui survient et qui emporte le prix.

Derrière les coulisses

Derrière les coulisses, il y a de jolies mains agiles qui ont, si j'ose dire, des idées artistes. Derrière les coulisses, on s'est amusé, à Saint-Aubin, de longs jours et de longs soirs, et je vous le dirai sans ménagement.

Il fallait une fée pour faire — sous le regard de connaisseurs aux yeux d'argus à qui l'on ne peut en conter — une vraie fée pour faire pousser la vigne, depuis l'invisible bouton d'avril au sarment d'octobre chargé de grappes sous les feuilles bleuies très fort par le bas et plus pâles au sommet.

Ce truc de théâtre n'était pas inventé. Et ce miracle, nous l'avons vu, ce qui s'appelle vu, et les meilleurs vignerons n'en croyaient pas leurs yeux ; au haut des échalas, les feuilles frissonnaient au vent ; les vendangeuses remplissaient leurs seilles de grosses grappes qui tombaient dans les brandes par le joli lever des bras.

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Pour cause de deuil, les bureaux du Comptoir d'Escompte de Genève à Neuchâtel seront fermés jeudi 17 courant, de 11 à 15 heures

Cabinet dentaire
Georges EVARD
technicien-dentiste
de retour reçoit tous les jours

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

15. Gueissaz Fernand, mécanicien, et Favre Yvonne-Marguerite, demoiselle de magasin, tous deux à Neuchâtel.

Monnier Charles-Reynold, commis, et Krieger Lydia, sténo-dactylographe, tous deux à Neuchâtel.

16. Gros Louis-Henri-Auguste, expéditeur, et Bœtsch Lydia, sans profession, tous deux à Genève.

Mariages célébrés

12. Weber Marcel-Jules-Auguste, fondé de pouvoirs, et Pellegrini Sophie-Julie, commis, tous deux à Neuchâtel.

Amiet Paul-Edouard, employé postal, et Bel Alice-Emma, ménagère, tous deux à Neuchâtel.

Borel Jules, jardinier, et Aeberhardt Bertha-Marguerite, cuisinière, tous deux à Neuchâtel.

14. Gacond Henri-Alfred, industriel, et Jacot Marthe, sans profession, tous deux à Neuchâtel.

Naissances

10. Maurice-Ernest, à Ernest-Henri Schädler, manœuvre, et à Olga-Regina née Bastardoz, à Neuchâtel.

11. André-Emile, à Philippe-Emile-Pierre Bersier, négociant, et à Rosalie née Jöhr, à Neuchâtel.

Jean-Pierre, à Raoul Strübi, agriculteur, et à Berthe-Hélène née Grezet, à Montmollin.

13. Laurent-François-Nicolas, à Rudolf Tschudi, professeur, et à Elisabeth née Jaques, à Bâle.

Décès

11. Maurer née Duscher, Marie-Elisabeth, ménagère, née le 23 décembre 1853, veuve de Jean Maurer, domiciliée à Neuchâtel.

13. Masshardt Hermann, tonnelier, né le 8 avril 1888, époux de Lina née Tschanz, domicilié à Neuchâtel.

Finance - Commerce

16 septembre

Bourse. — Le marché des obligations est toujours sans affaires : 3½ % C. F. F., A.-K., 81.85 %. 3 % C. F. F. Différé 74.85 %. 3½ % Gothard 77.70 %. 3½ % Jura-Simplon 74.30 % demandé. 4 % C. F. F. 1912-1914, 84.80 % demandé. 5 % C. F. F. 1918-1919, 100.50 %. 5 % C. F. F. IVme Electrification 100.20 %. 5 % Vme Electrification 100.10 %.

Nombreuses affaires en actions bancaires à des cours soutenus : Banque commerciale de Bâle 565, 566. Comptoir d'Escompte de Genève progresse de 501 à 505. Banque Fédérale S. A. 706 demandé. Union de Banques Suisses 588 demandé. Société de Banque Suisse 696, 697.50 payé. Crédit Suisse 750 offert.

Les trusts sont irréguliers : mentionnons la bonne tenue de l'action Motor-Colombus qui, de 815, cours payé hier, s'est traitée à la Bourse de ce jour de 818 à 820. Indelect 742.50.

Actions industrielles toujours bien tenues: Ringwald 2626, 2641 prix payés. Sandoz monte de 3089 à 3099. Chimiques 1750 payé. Schappe de Bâle 3360. Lonza ordinaires 190 demandées ; privilégiées 208 offert. Boveri 336, 337. Bally 1150. Nestlé sans changement à 234. Sulzer un peu meilleures à 917 et 918.

Les valeurs étrangères sont calmes et sans changements appréciables, sauf en ce qui concerne la Sichel, qui fait un bon en avant de 2.50 à 3.25. Wiener Bankverein 7.25. Schappe de Lyon jouissance 1400 payé, capital 1650 offert. Hispano anciennes 1335, 1340; nouvelles 1370 demandé. Italo-Argentina 330. A.-E.-G. 121 offert.

Bremgarten-Dietikon-Bahn S. A. — Bénéfice net pour 1924, 6266 francs, contre 8440 fr. en 1923, lequel sera reporté à nouveau.

Chemin de fer Berthoud-Thoune. — Bénéfice net pour 1924, 217,472 francs, contre 270,969 fr. en 1923. Dividende 2 pour cent, contre 3 pour cent l'année précédente.

Chemin de fer de l'Emmenthal. — Bénéfice pour 1924, 351,378 francs, contre 409,571 fr. en 1923. Dividende 4 pour cent sur les actions de priorité et de subvention, les deux comme l'année précédente.

Chemin de fer de Wohlen-Meisterschwanden. — Bénéfice net pour 1924, 28,735 fr., contre 30,447 en 1923. Dividende 2½ % comme l'année précédente.

Compagnie du chemin de fer du Sihltal. — Après versement de 200,000 francs au fonds de renouvellement, le solde actif pour 1924 se monte à 2157 fr., contre 18,808 fr. en 1923, lequel sera reporté à nouveau.

Le sucre. — Les dernières statistiques font ressortir que la consommation européenne continue à s'élargir. Pour l'ensemble des dix mois s'étendant du 1er septembre 1924 au 30 juin 1925, elle a progressé, comparativement aux chiffres correspondants de 1923-1924, de 1,414,000 à 2,228,000 tonnes en Allemagne, de 1,894,000 à 1,487,000 en France, de 359,000 à 384,000 aux Pays-Bas, de 248,000 à 287,000 en Belgique. Aux Etats-Unis, par contre, elle a légèrement rétrogradé de 4,654,000 à 4,577,000 tonnes.

En rapprochant ces chiffres de ceux de la population des grands pays consommateurs de sucre, on arrive à ce résultat que l'Angleterre vient en tête avec une consommation de 70,000 tonnes par million d'habitants ; dans l'ordre, suivent les Pays-Bas (52,000), les Etats-Unis (50,000), la Tchécoslovaquie (44,000), la France (40,000), la Belgique (37,000), l'Allemagne (36,000).

Modder East. — Pour l'exercice au 30 juin 1925, les bénéfices d'exploitation de 1095 livres sterling sont transformés, après déduction des charges, en une perte de 5076 livres sterling, au lieu d'un bénéfice net de 140,669 livres sterling l'exercice précédent. Ce résultat est dû à un abaissement de la valeur du rendement et du renchérissement des frais d'exploitation par suite de l'augmentation des développements et de la préparation de la mine pour une plus grande production.

Changes. — Cours au 17 septembre 1925 (8 h). de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

	Achat	Vente		Achat	Vente
Paris	24.25	24.50	Milan	20.90	21.10
Londres	25.09	25.14	Berlin	123.10	123.60
New-York	5.16	5.20	Madrid	74.25	74.75
Bruxelles	22.35	22.60	Amsterdam	208.—	208.75

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Genève, du 16 septembre 1925

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions			*Actions*	
Bq. Nat. Suisse	—.—		3% Différé	379.—
Soc. de banq. s.	—.—		3½ Féd. 1910	410.— o
Comp. d'Escomp.	502.—		4% » 1912-14	—.—
Crédit Suisse	745.—	d	6% Electrificat.	—.—
Union fin. genev.	—.—		4½ »	—.—
Wiener Bankv.	7.—	o	3% Genev. à lots	102.—
Ind. genev. gaz	—.—		4% Genev. 1899	—.—
Gaz Marseille	144.—	m	3% Frib. 1903	374.—
Fco-Suisse élect.	177.—	m	6% Autrichien	980.50
Mines Bor. prior.	—.—		5% V. Genè. 1919	—.—
» » ord. anc.	515.—		4% Lausanne	—.—
Gafsa, part	340.50		Chem. Fco-Suiss.	—.—
Chocol. P.-C.-K.	225.—		3% Jougne-Eclé.	370.— d
Nestlé	233.—		3½% Jura-Simp.	380.—
Caoutch. S. fin.	66.25		5% Bolivia Ray	310.—
Motor-Colombus	817.50		6% Paris-Orléans	882.50 m
Obligations			5% Cr. f. Vaud.	—.—
3% Fédéral 1903	—.—		6% Argentin. céd.	94.50 o
5½ » 1922	—.—		4% Bq. hp. Suède	—.—
5% » 1924	—.—		Cr. f. d'Eg. 1903	311.—
4% » 1922	—.—		4% » Stock.	—.—
3½ Ch. féd. A. K.	827.—		4% Fco-S. élect.	380.—
			4½ Totis c. hong.	432.—
			Danube-Save	46 50

Oslo et Pesos seuls montent de 25 c., tous les autres changes baissent. Italie (— 28 %). Bourse calmée ; quelques réalisations sur les valeurs du jour. Autriche 982, 3, 2, 978 (— 10). Sur 31 actions : 12 en hausse, 8 en baisse.

16 sept. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui, à Paris : Fr. 410.25.

Ça me faisait mal au cœur qu'à chaque représentation, il avait fallu cueillir tant de raisins, certes peu mûrs, pour le plaisir rapide de nos yeux avertis.

La fée — entre nous soit dit — c'est Mme Richard de Montmollin, qui a secondé le chansonnier son voisin, avec des jeunes filles ; elles ont fabriqué des feuilles de vigne faites d'étoffes colorées et de toutes dimensions, qui accrochées à des cerceaux de fil de fer ou anneaux ouverts, se repliant comme des lanternes vénitiennes et cachées en terre sous la nudité du cep d'hiver, poussaient à vue d'œil sous la caresse des enfants du printemps aux doigts agiles.

Les grappes, ce sont des baies recouvertes de soie vert doré, et mises en grappes fournies donnant une illusion parfaite.

Le ciel fut de la partie

Le dernier dimanche, les craintifs disaient : « Voilà la catastrophe finale, la pluie, se venge, les bouches des cieux sont ouvertes comme celles de chanteurs de malheur. Mais les bondes des cieux se sont arrêtées à la Béroche, et pas une goutte d'eau ne tomba sur les cheveux couronnés des enfants du printemps.

Le vent s'est tu, et pas une note ne fut perdue ; le ténor parlé de l'excellent protagoniste, M. Leuba, portait loin ; la basse sonore de M. Montandon vibrait à faire envie au professeur Barblan, auditeur ravi des artistes improvisés. La brise nous apportait le duo des amoureux de la vendange juste au moment où on commençait à tendre l'oreille, et de Mlle André on ne perdait pas un son, ni les répliques de M. Schmidt. Les rimes riches de Mme Chatelan au parler de chez nous faisaient écho.

La ronde des enfants tournoyait jusqu'à l'horizon, grimpant sur la colline, et le son de leurs voix cristallines, peu à peu se perdant avec la distance, nous allait au cœur. C'était une vision que nul opéra ne pouvait procurer.

« O mon pays, sois mes amours toujours », pensaient les spectateurs de cette dernière journée qui fut la meilleure.

Soudain, au-dessus du triptique, dont le centre encadre le pressoir de 1725, alors que des pressureurs choquent leurs verres, apparaît un décor divin que nul empereur n'aurait pu commander, que nul auteur n'aurait imaginé, que Wagner n'a même pas rêvé pour son « Crépuscule des dieux » ou ses « Niebelungen ».

Un arc-en-ciel aux sept couleurs entoure le décor, enceint la colline, et chaque spectateur est, par la loi physique, le centre du signe polychrome de la paix, et peut dire : Ce décor-miracle, c'est pour moi !

L'arc-en-ciel se double, ses couleurs renversées prennent une intensité féerique qu'on aurait applaudie si l'on avait osé applaudir les cieux. Le drapeau fédéral apparaît en apothéose, porté par une belle jeune femme à la noble et lente démarche, faisant avec art flotter les plis de l'emblème national au vent qui s'élève juste à cet instant. Tous les spectateurs se lèvent et se découvrent, et l'arc-en-ciel ne s'évanouit qu'avec le dernier son, encadrant encore l'auteur, qu'on appelle pour l'ovation finale et méritée.

Un vieux colonel prenait dans ses bras robustes une des fillettes du printemps ; deux gosses de cinq ans dansaient sur la pelouse, les groupes d'artistes et de figurants étaient photographiés à qui mieux mieux ; le vin d'honneur, le thé chaud étaient distribués ; les gentilles Neuchâteloises, avec leurs costumes aux teintes si douces, continuaient à sourire.

La cantine vendait ses derniers flacons et ses douces pâtisseries.

Au loin, certes, la pluie à l'est tombait encore ; pour nous c'était l'arc-en-ciel.

Il y a eu de la joie dans l'air et sur la terre, et ce dernier jour... jusqu'au ciel ! Dr G. B.

NEUCHATEL

Fête des vendanges. — On nous écrit :

Les critiques justifiées, qui ont été faites au cortège des vendanges des années passées, ont engagé plusieurs associations, soucieuses du bon renom et des intérêts de la ville, à préparer une organisation nouvelle. Sur la base d'un programme essentiellement artistique, élaboré par la section neuchâteloise de la ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque, un comité nouveau vient de se constituer, qui comprend des délégations : de la Société industrielle et commerciale, de la Société des détaillants, de l'Association des sociétés locales, de la section neuchâteloise de la Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque, de la Société d'histoire, de la section neuchâteloise de la Société suisse des peintres et sculpteurs, ainsi que des associations viticoles du canton et de la Société de cavalerie du Vignoble.

Un capital de garantie a été souscrit par les trois premières associations.

Il ne s'agira plus, comme précédemment, d'un défilé de formation plus ou moins hétéroclite, où le côté burlesque ou satirique prédominait, mais d'une manifestation stylée dont le motif principal sera la vigne et la vendange, agrémenté de scènes historiques et allégoriques, auxquelles pourront s'adjoindre des groupes libres; ceux-ci devront être sérieusement étudiés, afin de rester dans la note caractéristique des traditions locales. Les groupes allégoriques se présenteront en des scènes chorégraphiques sur une de nos places publiques. Le tout sera préalablement soumis à un jury qui exclura rigoureusement tous les groupes qui ne satisferont pas aux conditions fixées.

La fête sera répartie sur deux jours : un samedi et un dimanche après-midi ; le samedi étant réservé aux productions chorégraphiques, le dimanche au défilé.

Le programme prévoit dans ses grandes lignes : Un héraut proclamant la fête des vendanges, suivi de porte-étendards aux armes des communes viticoles ; des groupes restituant des scènes du pays en costumes nationaux ou historiques, des scènes rétrospectives et actuelles de la vigne et de la vendange ; des groupes allégoriques de l'automne, auxquels viendront s'ajouter des groupes libres.

Le tout sera divisé en sections, chacune d'elle précédée d'un héraut et d'un porte-étendard, portant l'emblème du groupe, et d'un corps de musique.

Le service d'ordre sera assuré par des gardes costumés, qui auront pour mission de maintenir les distances entre les groupes, condition essentielle pour assurer la tenue esthétique du défilé. Le défilé se fera en parcours fermé, limité aux rues les plus larges et aux quais, où il pourra se développer avec toute l'amplitude voulue.

Le comité espère que toute la population s'intéressera à cette manifestation qui contribuera à lui procurer, non seulement une jouissance artistique de bon aloi, mais encore à développer le commerce et l'industrie de la ville, par la grande affluence de public qu'elle ne manquera pas d'attirer.

CUDREFIN. — Hier après-midi, on apercevait de Neuchâtel une colonne de fumée qui s'élevait dans la région de Cudrefin. Après les incendies de ces derniers temps, on crut qu'un nouveau sinistre s'était déclaré. Renseignements pris, nous pouvons dire qu'il n'en est heureusement rien ; la fumée était produite par des déchets qu'on faisait brûler dans un champ.

La journée de l'hôpital des Cadolles

Appel à la population

Huit jours seulement nous séparent de la journée en faveur de l'Hôpital des Cadolles. Jeudi prochain, nos rues seront plus animées que d'habitude et nos places Purry et de l'Hôtel de Ville, transformées en place du marché, attireront un public nombreux, désireux de manifester l'intérêt qu'il porte à notre établissement hospitalier des Cadolles.

Nous rappelons que le but de la journée de l'Hôpital des Cadolles est purement philanthropique. Les dames qui ont pris l'initiative de l'organiser sont parties de l'idée que la charité et la bienfaisance privées doivent être égales pour tous et ne pas se montrer exclusivistes dans leurs manifestations ; elles estiment que tous nos établissements hospitaliers, quels qu'ils soient, méritent d'être soutenus. Et, pas un instant, elles n'ont eu l'intention de faire concurrence à la vente qui aura lieu prochainement en faveur de l'Hôpital Pourtalès, vente à laquelle plusieurs d'entre elles s'intéressent également. Si la date de ces deux journées est quelque peu rapprochée, c'est que le comité de la vente en faveur de l'Hôpital des Cadolles s'est joint au comité de la loterie en faveur de cet hôpital, estimant qu'il n'eût pas été indiqué de faire deux manifestations distinctes en faveur d'une seule œuvre. Il est bien entendu que les années prochaines, une telle coïncidence de dates sera évitée. Ceci dit, afin d'éviter tout malentendu, les dames soussignées adressent un appel chaleureux à la générosité de notre population et l'invitent à leur faire parvenir les dons en espèce et en nature (légumes, fruits et fleurs) dès ce jour et jusqu'au mercredi 23 septembre prochain.

Elles rappellent que la vente comprendra en outre des insignes d'un joli motif exécuté par la maison Kramer, des cartes artistiques dues au crayon de M. Beyeler et sorties des presses de l'imprimerie Attinger S. A., ainsi que des cuillers et du chocolat Suchard.

Elles rappellent enfin le grand concert populaire qui aura lieu le jeudi soir au Temple du Bas et qui sera donné par un groupe de professeurs du Conservatoire.

Comptant sur l'appui bienveillant et le concours précieux de toute notre population, les dames soussignées remercient par avance toutes les personnes qui contribueront par leurs dons et par leurs achats au succès de la journée du 24 septembre.

Neuchâtel : Mme Pierre Favarger, présidente, rue Matile ; Mme Emmanuel Borel, rue du Bassin ; Sœur directrice Emma Félix, Hôpital des Cadolles ; Mlle Lucie Baumann, rue de l'Orangerie ; Mme Paul Kramer, Montmollin.
Cortaillod : Mlle Marguerite Porret ; Mme Arnold Borel ; Mlle Barrelet.
Serrières : Mme Dumand ; Mme Ribaut ; Mlle Meister, institutrice.
Boudry : Mme Martenet.
Cornaux : Mme Juillerat, cure de Cornaux ; Mlle H. Clottu, pensionnat.
Cressier : Mme Vve M. Grisoni ; Mlle Blanc, pensionnat.
Landeron : Mme Vve Gicot ; Mme Pierrehumbert ; Mme Henry Bersot ; Mme Bourgoin-Strub ; Mlle Louise Perregaux.
Saint-Blaise : Mme Alfred Clottu ; Mme Rosset ; Mme Alphonse Juan.
Bevaix : Mlle Gautschi ; Mlle Ribaux.
Bôle : Mme Alfred Mayor.
Colombier : Mme Sunier.
Auvernier : Mme Perrin, pensionnat ; Mme Kramer-Perrin.
Corcelles : Mme Arnold Vouga.
Peseux : Mme Paul Bonhôte.

Tribunal de police
du 15 septembre

Des liqueurs, des bonbons roses et de la chimie

F., distillateur-liquoriste à Couvet, est en contravention pour avoir vendu un « rhum façon » qui n'était en réalité que du rhum artificiel. Simple différence d'étiquette n'ayant l'air de rien du tout, d'un petit oubli, mais qui obligea pourtant le chimiste cantonal, qui sait bien son métier, à faire un rapport en bonne et due forme.

M. Jeanprêtre, précisément le chimiste cantonal, conteste ce « rhum façon » à cause de sa coloration ; celle-ci ne doit se faire qu'au moyen du caramel. Le témoin n'aurait pas attaché à cette affaire une trop grande importance, si F. n'était pas le liquoriste du canton le plus au courant, peut-être, de ces questions.

Quant au prévenu, il cite l'avis en ces matières d'un « professeur » — que, dit-il, M. Jeanprêtre doit connaître (ce dernier sourit avec une extrême bienveillance).

F. part en guerre avec le chimiste, qui disserte savamment sur la coloration des liqueurs. Notre suave distillateur-liquoriste trouve que puisque les confiseurs et les pâtissiers ont le droit de mettre de la couleur aux petits bonbons qui vont dans les ménages, les liquoristes peuvent, eux aussi, colorer leurs produits.

Le tribunal condamne cet excellent F. à vingt francs d'amende, plus les frais, 41 francs, dont 20 pour taxe d'analyse.

Automobiliste insouciant

Robert W., mécanicien-chauffeur, a roulé en automobile sans moyens d'éclairage suffisant et sans permis de circulation ; il a cru devoir, enfin, injurier les agents qui le mettaient en contravention.

Robert explique que, pour lui, la lumière était suffisante que s'il a oublié son permis, c'est qu'il doit changer fréquemment d'habits ; quant aux injures, le candide Robert ne les a pas adressées aux agents, mais au vent...

Robert est invité par le juge à remettre au greffe du tribunal un modeste souvenir, sous la forme de cinquante francs d'amende et 1 franc de frais.

Ceci se passait à l'asile des vieillards

Oscar-Charles K., actuellement détenu à la conciergerie, est accusé de menaces et d'actes de violence.

Fruitier à l'asile des vieillards, le prévenu, après y avoir introduit un grand nombre de litres d'eau-de-vie et en avoir beaucoup consommé lui-même (il a le physique de l'emploi) fut congédié par le directeur, M. Guéra.

K. donne à entendre alors qu'il n'y aurait plus besoin d'un fermier à l'asile, qu'il se chargerait de brûler la ferme ; il proféra de graves menaces à l'endroit de M. Guéra, contre qui il entretenait une solide rancune.

M. Guéra porta plainte et déclare au tribunal que K., lorsqu'il a bu, est un inconscient, capable d'un crime tel que celui de Voëns.

Le prévenu avait cherché querelle certain jour à M., un pensionnaire de l'asile ; il le frappa avec le manche d'un trident et, en l'obligeant à reculer, le fit même tomber.

Le jugement condamne Oscar-Charles K. à un mois de prison, moins vingt jours de préventive subie, un an d'interdiction d'accès aux locaux où se débitent des boissons alcooliques et aux frais, se montant à 66 fr. 40.

Ils ont oublié de venir en tribunal

K. et R. sont condamnés par défaut chacun à dix jours de prison civile, pour contravention à la loi sur la poursuite pour dette.

X. Y. Z.

A l'exposition, comme de juste

(De notre correspondant de Berne.)

Il siérait pourtant que je vous parlasse, en termes congrus et pertinents, de cette Exposition d'agriculture qui fait tant de bruit dans la ville fédérale. Je vous ai narré l'autre jour les beautés du cortège. Il faudrait maintenant que nous fissions, de concert et de conserve, un petit tour dans cette belle exposition. Trois petits tours plutôt, car nous rencontrerons bien des choses sur notre route. Quelques remarques générales tout d'abord. Si tout ce qui concerne la circulation en ville est excellemment ordonné par nos édiles, il n'en est pas de même pour l'exposition. C'est le royaume du libre arbitre. Les gens entrent tant et si bien par toutes les portes qu'ils n'en trouvent plus pour ressortir et qu'on passe son temps coincé dans les salles entre des visiteurs de diverses dimensions et que les collisions sont fréquentes. Elles ne sont supportables que si le tamponneur est une jeune et jolie femme. C'est là ou jamais qu'il faudrait avoir le « sens unique » prescrit actuellement par les règles de la circulation puérile et honnête.

Du point de vue architectural et on peut donc dire artistique, l'exposition se présente fort bien. Les bâtiments et tentes sont d'une décoration sobre, mais honnête et la profusion des fleurs dans ce cadre prestigieux que forme la lisière de la forêt du Bremgarten donne à l'ensemble une beauté que n'aurait pu lui donner la main des hommes, fussent-ils les mieux intentionnés du monde. L'Exposition suisse d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture comprend vingt groupes dont quelques-uns n'offrent guère qu'un intérêt très spécial, et dont d'autres, en revanche, sont de nature à plaire au public en général Ces groupes sont les suivants : 1. Encouragement de l'agriculture. 2. Constructions agricoles. 3. Art vétérinaire et protection des animaux. 4. Cultures (champs et prairies). 5. Arboriculture. 6. Viticulture. 7. Horticulture et culture potagère. 8. Chevaux. 9. Espèce bovine. 10. Porcs. 11. Espèces ovines et caprines. 12. Aviculture et caniculture (exposition permanente). 13. Apiculture et sériculture. 14. Espèce canine. 15. Industrie laitière. 16. Machines et instruments agricoles. 17. Matières auxiliaires de l'agriculture. 18. Sylviculture et chasse. 19. Protection des animaux et entomologie appliquée. 20. Pisciculture.

L'emplacement de l'Exposition se trouve, de par les conditions topographiques, séparé en deux moitiés inégales. L'une, à gauche de l'entrée principale, est consacrée à l'industrie laitière, au bétail et à l'aviculture. Elle comprend une vaste piste sur laquelle se déroulent chaque jour des manifestations nouvelles et où se tiendra le 26 courant le grand concours hippique pour lequel on a déjà construit des obstacles impressionnants. A droite, ce sont les bâtiments principaux, représentant les groupes 1 à 8, 13 à 14, et 16 à 20.

Modestement nous commencerons, si vous le voulez bien, notre tournée par le plus petit morceau.

Dans une de mes dernières correspondances, je vous ai déjà parlé en assez grand détail du pavillon de l'industrie laitière où l'on trouve, à côté de toutes les machines servant à la fabrication du beurre et du fromage, une splendide collection présentée par l'Union suisse des Barons du Fromage. Il y a là toutes les variétés possibles et imaginables, depuis le minuscule schapziger, qui répand plus d'odeur qu'il n'est gros, jusqu'au formidable fromage de l'Emmenthal de plus d'un mètre de diamètre et pesant jusqu'à cent cinquante kilos.

Armez-vous de courage et de résistance et daignez faire avec moi le tour des prestigieux salons réservés à ces messieurs et dames, des races bovine, ovine, caprine et porcine. Ce monde élégant est logé sous des tentes et c'est un grand bonheur, car l'odeur qui s'en dégage ne rappelle que de très loin la poule de luxe. Tout d'abord, le petit pavillon où sont réunis les instruments et appareils consacrés à l'élevage du poulet. Il y a là des couveuses d'une remarquable ingéniosité et le public prend grand plaisir à voir sortir de l'œuf ces espèces de petits flocons d'ouate jaunâtre qui deviendront plus tard d'estimables chapons de Bresse. Une quantité de tableaux, diagrammes et graphiques nous renseignent sur les qualités et défauts des volailles et en même temps sur la meilleure manière de soigner les lapins. Mais une vitrine de préparations anatomiques destinées à montrer les maladies de la poule inspire aux spectateurs délicats une violente envie de se faire végétariens. Heureusement qu'un peu plus loin une rôtisserie modèle nous offre l'image modernisée de la charmante échoppe à l'enseigne de la Reine Pédauque. On n'y voit point officier dans sa cuisine le vénérable père d'Elme-Laurent-Jacques Ménétrier, accompagné de son épouse Barbe, sainte et digne femme, mais il y a sur le comptoir le traditionnel sel gris qu'on a toutefois oublié de mettre dans un vieux sabot. Et la volaille qui tourne sur une broche électrique n'est pas moins appétissante que celle qui séduisit le bon abbé Coignard.

Une table est entièrement chargée de fourrures splendides. Vues de près, ce sont de simples fourrures de lapin du pays entremêlées de peaux de renard argenté dont, comme on sait, on a entrepris l'élevage et dont nous trouvons quelques spécimens dans l'enclos qui sera plus tard occupé par les chiens.

C'est vraiment sous la tente réservée à messieurs les boucs et à mesdames leurs chèvres que l'on éprouve les inconvénients qu'il y a à posséder un sens olfactif même moyen. Cette réserve faite, l'exposition est fort intéressante pour les gens qui y connaissent quelque chose. Ces petites familles ont l'air de vivre en très bonne intelligence avec messires boucs des plus hauts encornés. Il y a de gentilles chevrettes sans cornes, de magnifiques espèces quasi angora, à fourrure noire et blanche, d'alertes gazelles brunes, des agneaux bêlants et des brebis qui ne sont point, tant s'en faut, galeuses. Et les béliers ont, sous leurs cornes recourbées en spirale, des yeux de monarques assyriens.

Mais la tente de MM. les porcs est la plus attirante de toutes.

Il y a là des spécimens d'une taille si formidable qu'on ne peut se tenir de les contempler avec un respect apeuré, et féliciter la direction de l'exposition de les avoir enclos dans des boxes fermés par des grillages de ménagerie. Mais ces monstres, qui ressemblent plutôt à quelque tapir géant qu'à d'honnêtes cochons de chez nous, sont mignons comme tout quand on les voit dormir, mollement étendus, leurs cils blonds baissés sur leurs yeux vifs, et leur tête aux multiples mentons posée sur leur petit bras replié, comme un bébé dans son berceau... A côté de ces géants replets, un petit sanglier — tête énorme sur un corps alerte et mince — semble un bibelot d'étagère.

Dans les cinq étables de toile consacrées aux vaches, le public garde un silence respectueux et admiratif. Car ce sont de pures merveilles que ces exemplaires des races tachetées de Fribourg et du Simmenthal, et de la race brune de Schwytz. Chacun d'eux a à son chevet, non pas une feuille de température, mais un pedigree, un arbre généalogique qu'envierait un Grand d'Espagne. Ces braves bêtes, qui ont la modestie du mérite véritable, n'en sont pas plus fières pour cela et regardent de leurs grands yeux purs les disgracieux bipèdes qui se prennent pour les maîtres de la création.

On me dit que l'allée est bordée par une série de petits poulaillers où s'ébattent des Orpington et autres volailles. Mais comme ma tante Adélie m'a bien recommandé de ne jamais regarder les poules, je passerai, les yeux baissés, devant ces créatures de perdition. (A suivre.)

Exposition nationale d'agriculture
de Berne

La « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL » est en vente dès 15 h. ½ au kiosque à journaux de l'Exposition vis-à-vis de la Pinte vaudoise, ainsi qu'aux kiosques à journaux suivants : Bubenbergplatz, Bahnhofhalle, Käfigthurm, Mattenhof, Kirchenfeld, Zeitglocken et Librairie de la gare.

Les téléphones et l'électrification des C. F. F.

On sait que les téléphones interurbains — c'est-à-dire ceux qui traversent le pays de ville à ville — ont toujours emprunté jusqu'ici le tracé des lignes de chemins de fer. Ce sont ces fils innombrables que supportent de disgracieux poteaux garnis d'isolateurs de porcelaine. Ces installations qui enlaidissent passablement le paysage, l'électrification des C. F. F. va les faire disparaître.

En effet, d'une part le courant électrique très puissant nécessité par le nouveau mode de traction, crée des phénomènes d'induction qui rendent la téléphonie presque impossible, d'autre part l'établissement des pylones destinés à supporter la ligne de contact ne laisse plus de place à d'autres conduites. Celles-ci doivent être ou bien mises sous terre ou bien éloignées considérablement de la ligne à haute tension. Les lecteurs de la « Feuille d'avis » seront heureux sans doute d'apprendre quelques détails au sujet de cette transformation qu'on est en train d'exécuter dans le canton de Neuchâtel. Au cours du printemps dernier, on a terminé le tronçon Neuchâtel-Berne ; on s'occupe maintenant de la ligne Neuchâtel-Vernéaz, qui rejoint en cet endroit le réseau vaudois.

De Neuchâtel à Bôle, on utilisera des câbles souterrains. Partant de la Poste, ils se dirigent sous le quai Philippe Godet jusqu'à la rue du Régional, puis par la promenade des Zigs-Zags, rejoignent la route de Peseux. C'est sur ce tronçon qu'on est en train ces jours-ci de creuser la fouille dans laquelle on placera bientôt les deux nouveaux câbles. De Peseux, on descendra à Auvernier, puis après avoir traversé Colombier, on remontera à Bôle. De cette façon les réseaux de tous ces villages seront reliés entre eux et à Neuchâtel. Tous les 225 mètres, on ménage une « chambre d'épissure » (c'est l'opération qui consiste à joindre les câbles entre eux) et tous les 1800 mètres, se trouvera une « chambre Pupin » ; les appareils qui y sont placés servent à améliorer les transmissions téléphoniques.

De Bôle à Vernéaz, la ligne sera aérienne mais placée à une certaine distance de la voie ferrée. Toute cette installation fonctionnera probablement au mois de novembre.

POLITIQUE

Un grand succès français au Maroc

RABAT, 16 (Havas). — Les troupes françaises ont enlevé le massif de Bibane.

RABAT, 16 (Havas). — Le massif de Bibane, enlevé par les troupes du général Pruneau, était un formidable ouvrage où les Rifains avaient établi des retranchements d'une puissance considérable. Les troupes ont dû agir avec l'appui d'une concentration massive d'artillerie. Tous les points dominant le massif, dont les noms furent maintes fois cités au cours des combats et des opérations de ce printemps, sont tombés dans les mains des Français. La prise de Bibane représente non seulement un important succès militaire, mais encore un gain positif considérable, car elle met en la possession des troupes françaises la région des Béni-Ouriagel, dont l'intervention avait entraîné l'ébranlement du front français.

Les négociations franco-allemandes

PARIS, 16 (Havas). — La délégation commerciale allemande s'est rencontrée mercredi après-midi au ministère du commerce, avec la délégation française. Toutes deux ont exprimé leur ferme intention de faire aboutir dans le plus bref délai les négociations commerciales entre l'Allemagne et la France.

M. Trendelenburg et ses collègues rentreront à Berlin pour arrêter, d'accord avec leur gouvernement, le texte de la note allemande qui, conjointement avec la note française, servira de base aux pourparlers qui reprendront vers le 15 octobre.

Pour rafraîchir les souvenirs

PARIS, 16. — Mardi, une délégation de mutilés et d'anciens combattants s'est rendue à l'ambassade des Etats-Unis. En l'absence de l'ambassadeur, elle a été reçue par un secrétaire ,à qui elle remit une lettre pour l'ambassadeur et un envoi à l'adresse du sénateur Borah. Le représentant du gouvernement américain promit à la délégation de faire parvenir le soir même cette requête à M. Myron T. Herryck et de faire transmettre au sénateur Borah un casque contenant une médaille américaine, une jambe de bois et un exemplaire de l'histoire de l'indépendance des Etats-Unis, que lui offre la délégation, en signe de protestation contre son attitude dans la question des dettes.

Le service militaire en Russie

MOSCOU, 16. — Le Conseil des commissaires du peuple a adopté le nouveau projet de loi sur l'introduction du service militaire obligatoire. En vertu de cette loi, le service militaire actif commence à 21 ans. Jusqu'à 40 ans, les hommes font partie de la réserve. Aucun étranger n'est dispensé du service militaire actif.

Une automobile tombe à la Furka
Il y a quatre tués

GLETSCH, 16. — Mercredi après-midi, vers 3 heures, au deuxième lacet au-dessous de l'Hôtel Belvédère, près du Glacier du Rhône, un grave accident d'automobile s'est produit. Une automobile de Coire, occupée par cinq personnes qui étaient venues par l'Oberalp est sortie de la route et a fait une chute d'une centaine de mètres, venant s'écraser sur le lacet inférieur. M. Lichtenhahn, médecin à Arosa put sauter à temps de l'automobile et est indemne, tandis que les quatre autres occupants, Mme Lichtenhahn, M. Grob, médecin à Coire et sa femme, et M. Plattner, médecin à Coire, furent précipités dans le vide et tués sur le coup.

Le docteur Grob était parti mercredi matin à 7 h. 30 de Coire en automobile pour faire un voyage de vacances avec sa femme et les autres occupants. Le docteur F. Grob-Conradin était un oculiste réputé ; il était père de deux enfants. Le docteur Plazidus Plattner-Klausen était médecin en chef de l'hôpital de la Croix, à Coire ; il laisse dix enfants, dont huit en bas-âge. Mme Lichtenhahn-Brenner, née en 1885, originaire de Bâle, était une violoniste de valeur.

DERNIERES DEPECHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Un vol de bijoux dans le Midi

NICE, 17. (Havas.) — Mme René Durand, femme d'un médecin parisien, séjournant dans un hôtel du cap Ferrat, a été victime d'un vol de bijoux pendant la nuit. Mme Durand estime à un million la valeur des bijoux qui lui ont été volés et qui sont pour la plupart des souvenirs de famille.

Le succès de l'emprunt allemand aux Etats-Unis

NEW-YORK, 17. (Havas.) — L'emprunt de 25 millions de dollars, destiné à fournir des avances à l'agriculture allemande, a été plus que souscrit.

Un avion norvégien tombe à la mer

OSLO, 17. (Wolff.) — Un hydravion, accompagné de quatre autres appareils, venant d'Horten, a fait mercredi après midi une chute dans la mer, d'une hauteur de cent mètres.

L'officier aviateur tombé avec son appareil a coulé. Le mécanicien, grièvement blessé, a succombé à l'hôpital. Un autre aviateur est aussi gravement atteint.

La santé de Tchitchérine

VARSOVIE, 17. (P. A. T.) — La légation des soviets à Varsovie a informé mercredi le ministère des affaires étrangères que l'état de santé du commissaire aux affaires étrangères, M. Tchitchérine, ayant empiré, le voyage de ce dernier à l'étranger pour y faire une cure et son arrivée à Varsovie, qui était projetée pour le 20 courant, seront ajournés.

Cours du 17 septembre 1925, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70

Achat et Vente de billets de banque étrangers

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Chèque	Demande	Offre
Paris	24.25	24.50
Londres	25.08	25.13
Milan	20.95	21.10
Bruxelles	22.40	22.65
New-York	5.16	5.20
Berlin	123.—	123.50
Vienne le mill.	72.70	73.20
Amsterdam	207.80	208.60
Madrid	74.25	75.—
Stockholm	138.50	139.25
Copenhague	126.—	127.—
Oslo	107.50	108.50
Prague	15.25	15.45

Madame et Monsieur Edmond Du Pasquier et leurs enfants : Alphonse, Marie-Louise et Francine ;
Madame Georges Berthoud et ses fils : Georges et Philippe ;
Monsieur et Madame Frédéric Berthoud ;
Madame et Monsieur Charles Courvoisier et leurs enfants : Denyse, Jean-Pierre, Marcel, Louis-Charles et Suzanne ;
Madame Jacques Petitpierre-Berthoud et ses enfants : Pierre et Manon Berthoud ;
Madame et Monsieur Frédéric de Rougemont et leurs enfants : Suzanne, Hélène, Jacques et Denyse ;
Monsieur Daniel Berthoud ;
Mademoiselle Hélène Berthoud ;
Madame Fritz Morin, ses enfants et petits-enfants ; les enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame Eugène Berthoud ; Madame Carl de Dardel, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame James de Dardel, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Otto de Dardel, leurs enfants et petits-enfants, et les familles alliées,
ont la douleur de faire part du deuil qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur Jules BERTHOUD-de DARDEL

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui aujourd'hui 15 septembre 1925, dans sa soixante-seizième année.

Sombacour, Colombier, 15 septembre 1925.

Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.
Mat. V, 7, 9.

L'enterrement aura lieu jeudi 17 septembre, à 13 heures, à Colombier.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
16	9.7	2.4	16.9	724.2	1.2	N.-E.	faible	brum

16. Brouillard sur le lac et par moments sur le sol, jusqu'à 11 heures.

17. 7 h. ½ : Temp. : 9.2 Vent : N.-O. Ciel : couv.

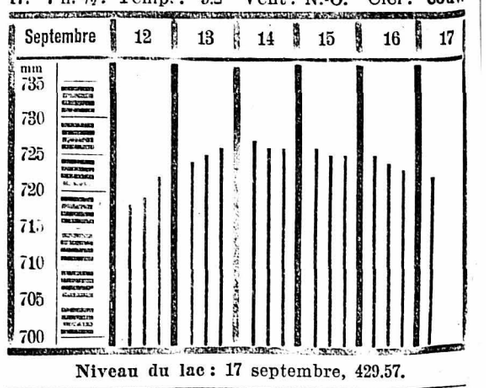

Niveau du lac : 17 septembre, 429.57.

Temps probable pour aujourd'hui

Le ciel se couvrira au cours de la nuit, ensuite probablement pluie, puis très nuageux.